



# COMPTE-RENDU

## COMITE DE PROGRAMMATION

### LEADER N°18

### 22/09/2022



**UNION EUROPEENNE**  
Fonds Européen Agricole  
pour le Développement Rural  
L'Europe investit dans les  
zones rurales



RÉGION  
**Nouvelle-  
Aquitaine**

Groupe d'Action Locale  
**LNCA**



## Table des matières

RAPPEL ORDRE DU JOUR.....	4
RESUME DE LA SEANCE.....	6
SUIVI DU PROGRAMME.....	8
Approbation du compte-rendu du 18 mai 2022 n°17.....	8
Information maquette financière et modification Annexe « règlement intérieur » .....	9
<b>INFORMATION MAQUETTE FINANCIERE</b> .....	9
<i>Modification Annexe « règlement intérieur »</i> .....	10
Projets pour avis de sélection : .....	11
<i>Projet « Terre d'eau » – Zeuxo productions</i> .....	11
<i>Projet « Un patrimoine qui se partage, se transmet et nourrit »</i> .....	16
<i>Projet – GCSMS, attractivité des métiers médico-sociaux</i> .....	19
<i>Halle de partage, commune de Linxe</i> .....	23
<i>Communauté de communes de Mimizan :</i> .....	27
<i>Requalification de l'ancien centre médico-social</i> .....	27
<i>Communauté de communes de Mimizan : Etude de requalification de la zone d'activité du Born</i> .....	31
<i>Chanvre des Landes</i> .....	34
<i>Eco-mégots, Commune de Mimizan</i> .....	39
Programmation.....	42
<i>SIVOM – ça suffit le gâchis</i> .....	42
<i>Bio composteur</i> .....	43
<i>Journée Santé</i> .....	44
<i>Plan de référence de la commune de Linxe</i> .....	45
<i>Etude de programmation – Plaine des sports</i> .....	46
Déprogrammation .....	47
- SITCOM – communication sur les déchets.....	47
- CCGL – venaison .....	47
- Etude Extension Marché couvert - Mimizan .....	47
Appel candidats programme 21-27.....	48
FORUM LEADER du 17 novembre à Mimizan-plage.....	48
DATE DU PROCHAIN COMITE .....	48

**Le Comité de programmation LEADER s'est réuni à la salle du « Groupement Forestier De La Compagnie Des Landes », 1225 rte Escource, 40200 Pontenx les Forges, le 22 septembre 2022, à 18h.**

## MEMBRES PRESENTS, EXCUSES, ABSENTS

Collège public							
Titulaires				Suppléants			
Nom	Prénom	Présent	Excusé	Nom	Prénom	Présent	Excusé
PONS	Guy	X		FORTINON	Xavier		
MAS	Muriel		X	PUJOS	Eliane		
LEINER	Françoise	X		DELEST	Marie-France		
GOMEZ	Arnaud	X		LUCIANO	Michel		
NAPIAS	Gérard		X	GALLEA	Thierry	X	
MOUHEL	Philippe			DUCOUT	Gilles		
LARREZET	Hélène			CANTAU	Laëtitia		
DOUSTE	Françoise	X		NADAU	Marie-Françoise		
THOMAS	Sandrine		X	SEGAUT	Céline	X	
TOTAL 9 titulaires				TOTAL 9 suppléants			

En rouge, les membres du collège public participant aux votes des projets.

Collège privé							
Titulaires				Suppléants			
Nom	Prénom	Présent	Excusé	Nom	Prénom	Présent	Excusé
DEZELLUS	Dominique	X		SOUBIELLE	Sandrine		
LESPEL	Delphine			REZEK	Stéphane		
GORON	Alizée		X	VAN HEESWYCK	Patrick		
COTTIN	Arnaud			DELAGE	Marc-Olivier		
BOUDIN	Yohann	X		VOLPEI	Sandrine		
DANIEL-CALONNE	Pierre		X	ROUSSEL	Antoine		
HUGUET-AMBLARD	Valérie	X		CHAUVIN	Adèle		
THIZY	Bernard	X		CHARPENTIER	Joseph	X	
PLANTON	Rémi	X		BERTRIN	Vincent		
PERENNES	Alban		X	PECHAUD	Vincent	X	
QUILLACQ	Denis	X		HELIES	Jean-Marc		
GRILLON	Cédric		X	DUSSOUL	Sophie		
TOTAL 12 titulaires				TOTAL 12 suppléants			

En rouge, les membres du collège privé participant aux votes des projets.

### DOUBLE QUORUM RESPECTE :

- Sur 21 votants : 13 membres votants présents soit 62% des membres ayant pouvoir de vote sont présents.
- Parmi ces 13 membres, 7 sont issus du collège privé (54% des membres ayant pouvoir de vote sont issus du collège privé).

## ASSISTAIENT EGLEMENT

Nom	Prénom	Structure
Le Roch	Mathilde	Conseil régional Nouvelle-Aquitaine
ZUAZNABAR	Jérôme	Département des Landes
SEWERYN	Coralie	Pays
LAVAUD	Célia	Pays
VERGORI	Aude	Pays
FERRERE	Julien	Service Environnement Communauté de Commune des Grands Lacs
RONDET	Myriam	Directrice - GF Cie des Landes Société Forestière

## RAPPEL ORDRE DU JOUR

- ◆ Mot d'accueil de la Compagnie des Landes
  
- ◆ Approbation du compte-rendu du comité du 18 mai 2022
  
- ◆ Information maquette financière et modification Annexe « règlement intérieur »
  - Point sur le FEADER restant et les CPN mobilisées (graphiques ; €)
  - Représenter les critères de sélection pour cette fin de programmation au règlement intérieur
    - Note/Grille de sélection
    - DAP avant toutes signatures de pièces
    - CPN obtenues
    - Passage en instruction au service Europe de la Région (vérification de l'éligibilité des dépenses, etc.)
    - Respect du calendrier de fin de programmation
  
- ◆ Projets pour avis de **sélection** : **18h20-30**
  1. Zeuxo
  2. Un patrimoine qui se partage, se transmet et nourrit
  3. GCSMS, attractivité des métiers médico-sociaux
  4. ~~La pesée (recyclage plastique)~~
  5. Halle de partage, commune de Linxe
  6. Communauté de communes de Mimizan : requalification de l'ancien centre médico-social
  7. Communauté de communes de Mimizan : Etude de requalification de la zone d'activité du Born
  8. Chanvre des Landes
  9. Eco-mégots, Commune de Mimizan

- ◆ **Projet en programmation :**
  - SIVOM – ça suffit le gâchis – 10.000€
  - Bio composteur – 10.000€
  - Journée Santé – 9.140,76 €
  - Plan de référence de Linxe – 10 000€
  - Etude de programmation – Plaine des sports – 10 000€
  
- ◆ **Déprogrammation :**
  - SITCOM – communication sur les déchets
  - CCGL – venaison
  - Etude Extension Marché couvert - Mimizan
  
- ◆ **Questions diverses**
  - LEADER 21-27 (gouvernance, point candidature)
  - FORUM LEADER du 17 novembre à Mimizan-plage.

<b>Pour sélection</b>		
<b>Porteur de projet</b>	<b>Projet concerné</b>	<b>Montant FEADER programmé</b>
Zeuxo	Terres d'eau	<b>15 000 €</b>
Pays PETR	Un patrimoine qui se partage, se transmet et nourrit	<b>23 625 €</b>
GCSMS	Attractivité des métiers médico-sociaux	<b>20 000 €</b>
Commune de Linxe	Halle de partage	<b>80 000 €</b>
Communauté de communes de Mimizan	Requalification de l'ancien centre médico-social	<b>63 240 €</b>
Communauté de communes de Mimizan	Etude de requalification de la zone d'activité du Born	<b>10 000 €</b>
Chanvre des Landes	Chanvre des Landes	<b>24 174 €</b>
Commune de Mimizan	Eco-mégots	<b>5 000 €</b>

<b>Pour programmation</b>		
<b>Porteur de projet</b>	<b>Projet concerné</b>	<b>Montant FEADER programmé</b>
Communes de Parentis-en-Born	<b>J'aime ma planète, je n'en laisse pas une miette !</b>	<b>10 000€</b>
Pays PETR	<b>Les Journées « Prévention Santé des travailleurs saisonniers »</b>	<b>7 312.60 €</b>
SIVOM	<b>Ca suffit le gâchis !</b>	<b>10 000€</b>
Commune de Linxe	<b>Plan de référence</b>	<b>10 000 €</b>
Commune de Mimizan	<b>Etude de programmation urbaine et paysagère de la plaine des sports</b>	<b>10 000€</b>

## Pour Déprogrammation

Porteur de projet	Projet concerné	Montant FEADER Déprogrammé
<b>SITCOM</b>	<b>Communication autour de la valorisation des déchets</b>	<b>10 000€</b>
<b>CCGL</b>	<b>Valorisation des déchets de venaison</b>	<b>10 000€</b>
<b>Mairie de Mimizan</b>	<b>Etude sur l'extension des halles du marché couvert de Mimizan</b>	<b>10 000€</b>

## RESUME DE LA SEANCE

### Sélection

Numéro Osiris	Code mesure	Fiche-action concernée	Bénéficiaire	Intitulé du projet	Montant FEADER	Montant total éligible	Sélection O/N	Note
En cours de création	19.2	3-2	Zeuxo	Terres d'eau	<b>15 000 €</b>	<b>40 258 €</b>	<b>O</b>	15.5
En cours de création	19.2	3-2	Pays PETR	Un patrimoine qui se partage, se transmet et nourrit	<b>23 625 €</b>	<b>47 250 €</b>	<b>O</b>	17.9
En cours de création	19.2	1-1	GCSMS	Attractivité des métiers médico-sociaux	<b>20 000 €</b>	<b>55 000 €</b>	<b>O</b>	16.5
En cours de création	19.2	2-1	Commune de Linxe	Halle de partage	<b>80 000 €</b>	<b>424 380 €</b>	<b>O</b>	14.2
En cours de création	19.2	2-1	Communauté de communes de Mimizan	Requalification de l'ancien centre médico-social	<b>63 240 €</b>	<b>359 000 €</b>	<b>O</b>	13.1
En cours de création	19.2	2-1	Communauté de communes de Mimizan	Etude de requalification de la zone d'activité du Born	<b>10 000 €</b>	<b>34 832.50 €</b>	<b>O</b>	13.6

En cours de création	19.2	3-1	Chanvre des Landes	Chanvre des Landes	24 174 €	30 217.65 €	O	17.2
En cours de création	19.2	3-3	Commune de Mimizan	Eco-mégots	5 000 €	10 000 €	O	13.2

## Programmation

Numéro Osiris	Code mesure (19.2-3-4)	Fiche-action concernée	Bénéficiaire	Intitulé du projet	Montant FEADER	Montant total éligible	Sélection O/ N	Programmation O/ N
RAQU190222CR0720061	19.2	3-3	Communes de Parentis-en-Born	J'aime ma planète, je n'en laisse pas une miette !	10 000€	19 500€	Oui	Oui
RAQU190222CR0720066	19.2	1-1	Pays PETR	Les Journées « Prévention Santé des travailleurs saisonniers »	7 312.60 €	9 140.76€	Oui	Oui
RAQU190220CR0720043	19.2	3-3	SIVOM	Ca suffit le gâchis !	10 000€	21 434.36€	Oui	Oui
RAQU190221CR0720058	19.2	2-1	Commune de Linxe	Plan de référence	10 000 €	22 650 €	Oui	Oui
RAQU190222CR0720071	19.2	2-1	Commune de Mimizan	Etude de programmation urbaine et paysagère de la plaine des sports	10 000€	68 702.50€	Oui	Oui

## SUIVI DU PROGRAMME

Le comité de programmation débute à 18H15.

La séance débute par la présentation du lieu du comité par la Directrice, Madame Myriam Rondet de la Compagnie des Landes. Acteur implanté depuis 200 ans sur le territoire à Pontenx les Forges.

## Approbation du compte-rendu du 18 mai 2022 n°17

Aude rappelle l'ordre du jour du comité n°17 qui a eu lieu le 18 mai 2022 :

- ◆ Approbation du compte-rendu de la consultation écrite CP16
- ◆ Approbation du compte-rendu du comité du 16 mars 2022
- ◆ Projets pour avis de sélection :
  1. Plan de référence – commune de Mézos
  2. Atelier de transformation de produits laitiers \_ EARL La Palue
  3. Ancrage – Atelier association La Smalah
  4. Film arènes de Parentis – Commune de Parentis-en-Born
  
- ◆ Projets en programmation
- ◆ Point sur la candidature fonds européens
- ◆ Questions diverses

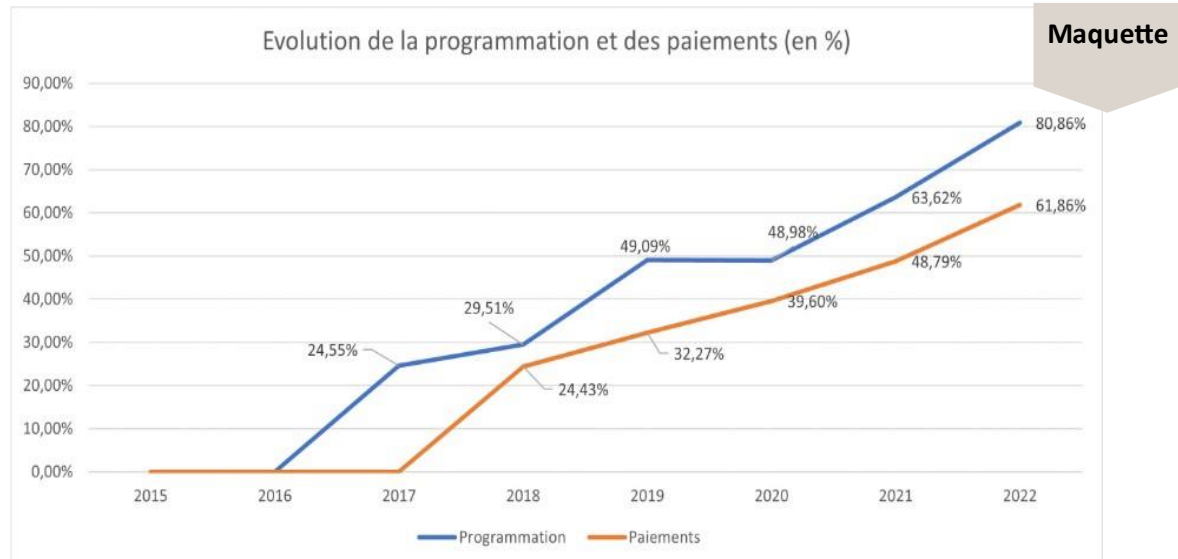
Yohann **BOUDIN, le président du Comité de programmation** soumet au vote l'approbation du compte rendu.

**LE COMPTE-RENDU DE LA CONSULTATION ECRITE EST ACTE A L'UNANIMITE**

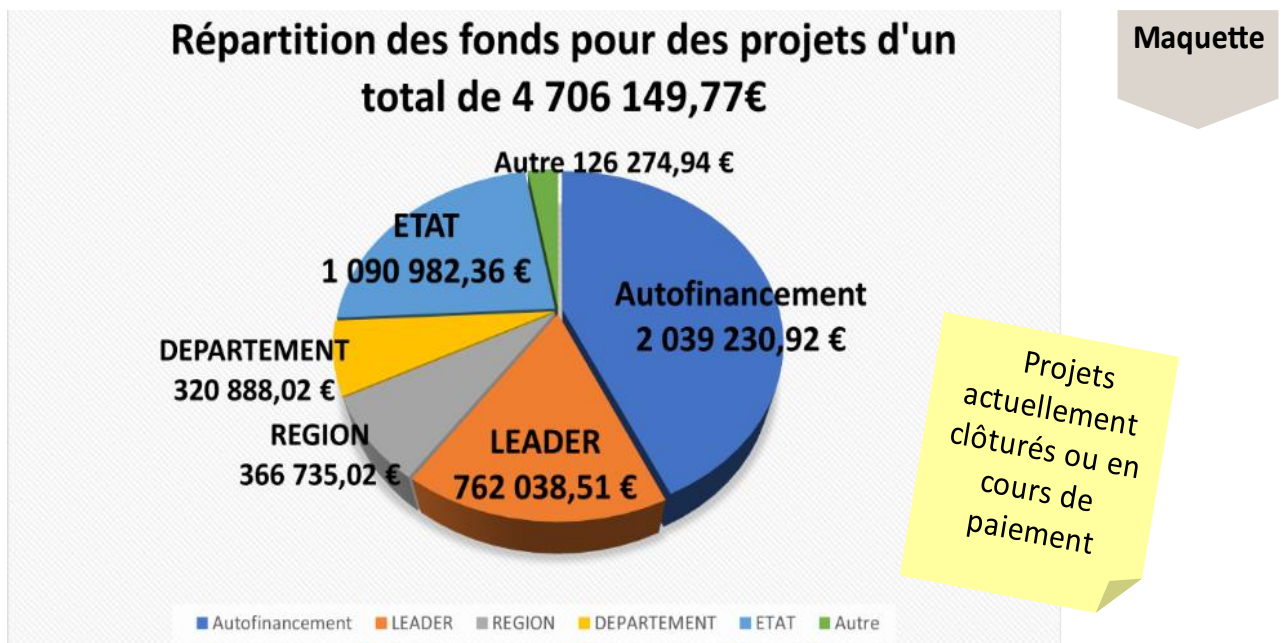


INFORMATION MAQUETTE FINANCIERE

A ce jour, sur l'ensemble des dossiers sélectionnés sur le programme LEADER 2014-2020, 81 % ont été programmés. Et sur 80 % des dossiers programmés, 62 % sont clôturés et payés.



A titre indicatif, sur 20 projets actuellement clôturés ou en cours de paiement d'un montant total de 4 706 149,77 €, il y a eu 43 % d'autofinancement, 16 % de fond LEADER, 23% d'aide d'états, 8 % d'aide de la Région, 7% d'aide du Département, 3 % d'aide autre. A noter que l'Etat va aider principalement sur les projets d'investissement importants tel que la maison de santé et les halles. Ce qui explique le pourcentage élevé. Le Département et la Région vont intervenir selon leur domaine de compétence comme les plans de référence, l'étude mobilité pour la Région, l'aménagement des centre-bourg, l'Ecomobile pour le Département.



## Modification Annexe « règlement intérieur »

### Critères cumulatifs de sélection en fin de programme

Proposition d'ajouter au règlement intérieur, à l'article 5 :

Pour la fin de la programmation LEADER 2014-2020, les nouvelles demandes d'aide, pourront être programmées seulement s'il reste un solde positif dans la maquette financière LEADER et en fonction de leur classement selon 3 critères :

- 1 -CPN obtenues obligatoirement avant le 15 novembre inclus
- 2 -Date demande d'aide préalable
- 3 -Note de sélection

Yohann **BOUDIN, le président du Comité de programmation** soumet au vote l'ajout des 3 critères cumulatifs.

**L'AJOUT DES 3 CRITERES DANS LE REGLEMENT INTERIEUR EST ACTE A L'UNANIMITE**

### CALENDRIER FIN DE PROGRAMMATION

Proposition d'ajouter au règlement intérieur, à l'article 5 : complément sur les délais de demande de paiement en fin de programmation.

Pour respecter le calendrier de fin de programmation, il est demandé de transmettre la dernière demande de paiement complète au GAL avant le 31/12/2023.

Yohann **BOUDIN, le président du Comité de programmation** soumet au vote l'ajout de la date butoir de dépôt de demande de paiement, au règlement intérieur.

**L'AJOUT DE LA DATE BUTOIR DE DEPOT DE DEMANDE DE PAIEMENT AU GAL EST ACTE A L'UNANIMITE**

## Projets pour avis de sélection :

### Projet « Terres d'eau » – Zeuxo productions



Lorène Carpentier-Alins présente le projet de production d'un podcast sur les zones humides.

#### **LE PROJET**

« Terres d'Eau » explore dans un style documentaire le fragile écosystème des zones humides. Afin de comprendre comment ont, au fil des siècles, évolué des habitants et un territoire où l'eau douce joue un rôle important, nous recueillerons lors de la première saison sur le Pays de Born, le témoignage d'acteurs clefs locaux, œuvrant pour son développement, sa protection, son exploitation, ce dans le domaine privé comme le domaine public.

#### **Pourquoi ?**

Les podcasts proposent un contenu audio sur des plateformes de diffusion. Support gratuit proche de la radio, il est devenu extrêmement populaire ces dernières années. En effet, contrairement à la vidéo, son format offre une grande flexibilité : en voiture, au bureau, dans son bain, pendant 5 minutes ou 1 heure, il est accessible ou on veut, quand on veut, et sans regarder un écran...

Si le territoire est valorisé dans certains podcasts, seuls les aspects populaires sont mis en avant. Il n'existe à ce jour pas de podcast sur le territoire que nous souhaitons couvrir ; pourtant d'autres régions ont déjà leur podcast : comme la Touraine par exemple.

Ce premier podcast offre du contenu spécifique aux zones humides, mais ce format innovant permettra d'ouvrir la voie à d'autres projets, sur l'histoire des landes, sa culture, sa langue...

#### **SAISON 1**

En France, au Nord des Landes, entre le cordon dunaire de l'atlantique à l'ouest, et la vaste forêt des Landes à l'Est se situe la Côte d'Argent. Au Nord se trouve le lac de Sanguinet, où des fouilles archéologiques ont mis à jour la présence d'une cité lacustre.

Les habitants se sont adaptés au fil des siècles aux rigueurs de ce territoire changeant, et le territoire lui-même a été en constante évolution, sculpté par l'eau, le sable, le vent, et l'homme.

C'est en partant de chez nous, en Pays du Born que nous découvrirons, et ferons découvrir, les secrets des zones humides, de leurs formations, leur faune, leur flore, la passion de ceux qui les protègent, les valorisent, les exploitent.

La diffusion et la promotion nationale du podcast permettra de toucher un public large, qui découvrira à travers un épisode sur un thème qui lui est cher, la richesse de notre région.

### **Les acteurs envisagés**

Environnementalistes, géologues, ornithologues, riverains, professionnels des eaux et forêts, membres de l'AAPMA, gardes-chasse, écologistes, entreprises privées, acteurs de terrain dévoués à la compréhension et préservation de cet environnement, touristes de passage et la nature !

A travers leur regard et leur expérience nous explorerons les richesses de cet environnement peu connu, mais aussi les enjeux qu'il représente, et les solutions qui permettront de le préserver.

Nous avons identifié certaines personnes ou entreprises dont nous souhaiterions recueillir le témoignage, et les avons classé par épisode. Cette liste est loin d'être exhaustive.

### **L'équipe**

« Terres d'eau » trouve avant tout sa source dans la passion de Lorène Carpentier-Alins pour les fragiles zones humides, qu'elle a explorées au cours de 25 dernières années en tant que photographe et journaliste reporter d'images. Voguant sur les fleuves, observant lacs et marais en Gambie, au Sénégal, en Mauritanie, puis en Thaïlande, au Viet-Nam, et dernièrement au Costa Rica, au Mexique, en Australie et aux Etats-Unis, Lorène est témoin de leur dégradation.

Lors d'un récent voyage en République Démocratique du Congo, elle réalise l'urgence de la situation, et l'ignorance du grand public sur le rôle que représentent les zones humides dans la lutte contre le réchauffement climatique.

Vivant en zone humide dans le Nord des Landes, c'est là que l'aventure de Terres d'eau débute.



#### **Lorène Carpentier-Alins**

Réalisatrice

Photographe, journaliste, réalisatrice: son énergie communicative lui permettent de mener à bien des projets audiovisuels avec succès.



#### **Claire de Ginestel**

Assistante de production

Véritable couteau suisse de l'équipe, Claire anticipe les besoins et résout les problèmes avec une facilité déconcertante, et un grand sourire !

### **Des emplois en cours de création**

Afin de mener ce projet à bien, nous projetons d'étoffer notre équipe avec la création de plusieurs postes dans les 6 mois à venir: un poste d'opérateur audiovisuel, pour une durée d'au moins trois mois, et un stagiaire ou un apprenti en contrat d'alternance, qui sera transformé en CDI en fin de formation.

## L'enjeu : Valorisation d'un écosystème mal connu

Aujourd'hui seule 0,3% de l'eau douce est en surface, sous une forme liquide.

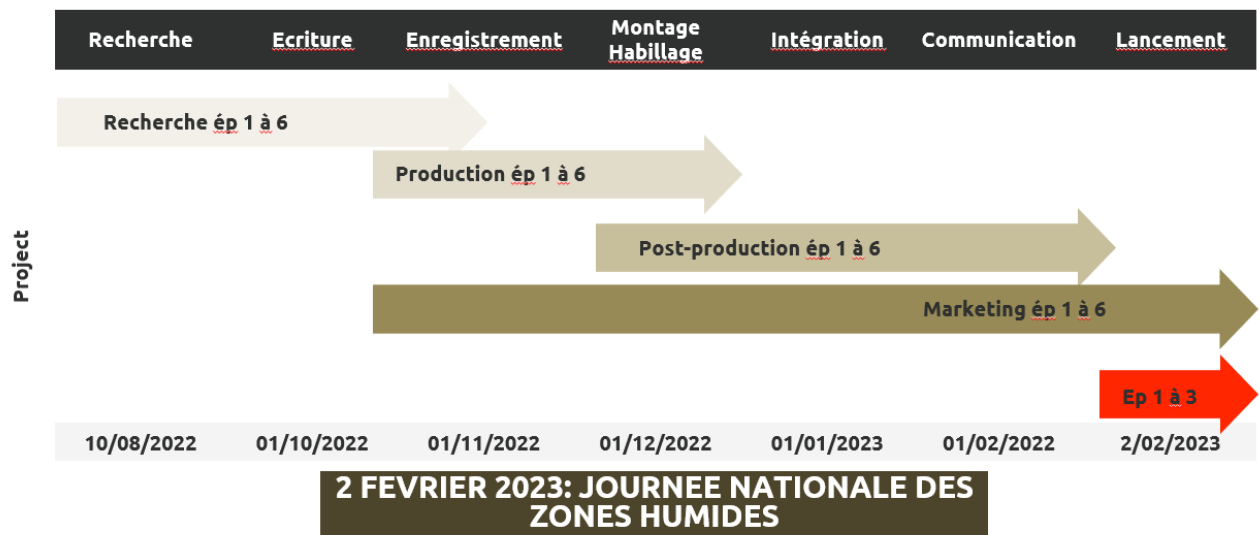
Deux pour cent seulement de cette eau de surface liquide sont dans les rivières, 11% sont contenus dans les marécages, et 87% dans les lacs.

Pourtant, parmi ces différentes sources, le plus souvent, seule l'eau des rivières est valorisable.

Mais à l'heure du réchauffement climatique, quelles richesses se cachent derrière les marécages, des lacs, des tourbières et autres zones humides ?



## Retroplanning Ep 1 à 6



## Développement

Le podcast produit sera libre de droits d'utilisation et d'exploitation, ouvrant la possibilité à :

- l'utilisation du contenu audio dans les écoles.
- l'intégration du contenu audio possible dans les panneaux balisant un parcours découverte, avec des QR codes par exemple.
- l'exposition photographique avec habillage sonore.
- l'édition d'un livre sur les zones humides du Pays de Born.

### **IMPACT -> OBJECTIF DE :**

- 500 abonnés au podcast
- 5 000 heures d'écoute à la demande
- 200 utilisations du QR code informant du podcast
- 500 abonnés au profil Instagram dédié
- 10 000 impressions au réseau Facebook
- 1 000 abonnés à la page Facebook
- 15 intervenants

**Un bilan trimestriel d'impact sera envoyé aux partenaires clefs.**

### **VISIBILITE PARTENAIRES**

- Logo sur site internet dédié
- Mention sur les réseaux sociaux 1/mois
- Identification # & @ à chaque publication d'un post
- Mention à chaque épisode du podcast (24)



## PLAN DE FINANCEMENT

Le budget inclut tous les moyens à mettre en œuvre pour écrire, produire et diffuser le podcast. Les intervenants de chaque épisode ne seront pas rémunérés. Zeuxo met à disposition le matériel nécessaire à la production dans les meilleures conditions : Microphones, casques, enregistreurs, ordinateur, caissons étanches, moyens de transport Aquatiques à faible empreinte : canoé, voilier, stand up paddle. Nous avons également prévu une campagne de communication au lancement nationale du podcast le 2 février 2023.

Plan de financement prévisionnel			
Dépenses prévisionnelles		Recettes prévisionnelles	
Nature des dépenses	Montant €	Cofinancement	Montant €
	HT		
Production 24 épisodes	28 298	LEADER	15 000
Communication et promotion	4 506	AGENCE DE L'EAU	20 129
Frais de structure indirects	4 279		
Hébergement, mise en ligne et référencement	1 884	Autofinancement	5 128
Déplacements	1 291		
Mise à disposition matériel	Offerte		
<b>TOTAL</b>	<b>40 258 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>40 258 €</b>

## ECHANGES AVEC LE COMITE

### Remarques :

- A ce jour il n'y a pas de podcast sur la thématique des zones humide en France.
- Lorène fait partie de « 1 % pour la planète » qui est un mouvement mondial porté par des entreprises qui ont décidé de donner 1 % de leur chiffre d'affaires à des associations de préservation de l'environnement.

### Questions :

- La durée des épisodes ? Pas plus de 50 min. La durée moyenne d'écoute étant de 25 min.
- Quand avez-vous la réponse de la participation financière de l'agence de l'eau ? En octobre
- Partenariat radio : Des devis ont été fait. Il y aura un partenariat avec France bleu, sur le thème de l'environnement comme avec « la tête au carré ». Il y aura des publicités pour communiquer sur le podcast 4 semaines avant son lancement. Dépense intégrée dans les dépenses de communication.
- C'est quoi 15 % de frais indirect ? Dépenses de fonctionnement (matériel, local, personnel).
- Détail des partenariats : partenariat fonctionnel avec les acteurs publics, et partenariat financier avec l'acteur privé SUPER U.

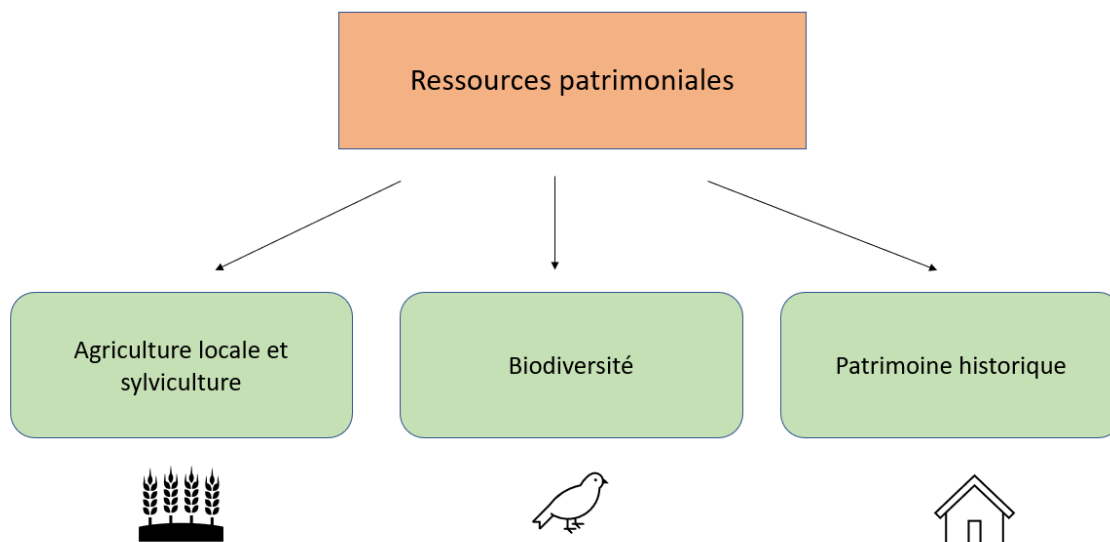
Monsieur Rémi Planton, en tant que Directeur de l'OTI de Biscarrosse n'a pas pris part au vote.

**LE PROJET EST SELECTIONNE AVEC UNE NOTE MOYENNE DE 15.5/20**

## Projet « Un patrimoine qui se partage, se transmet et nourrit »

Célia LAVAUD présente le projet qui est lié au projet de territoire sur un des axe de travail prioritaire pour le développement du territoire :

### Valoriser nos ressources patrimoniales.



#### L'idée du projet :

- ❖ Création d'un poste dédié à l'animation d'une démarche de valorisation des **ressources patrimoniales**
- ❖ Identification d'opportunités de **développement** liées à ces dernières
- ❖ Lancement d'une dynamique et d'une **mobilisation** entre les acteurs

## Objectif 1

### Recenser et faire connaître nos ressources patrimoniales



#### Tenues d'évènements possibles :

- Défi Locavore,
- Nuit de la Démocratie,
- Journée mondiale des zones humides ...



#### Partenaires envisagés

BNL  
Locavores  
Association Lires  
Offices de Tourisme  
PETR voisins  
Compagnie des Landes

Communes  
Coopérative du Born  
Maraichers  
Landes Attractivité



## Objectif 2

Favoriser le dialogue territoriale sur la prise en charge du patrimoine



- **Création** et **animation** d'un Conseil de Développement.



- **Animation** d'ateliers thématiques.

### Partenaires



Communautés de communes

Locals

Citoyens

## Objectif 3

Mettre au point des projets de développement co-portés autour de notre patrimoine

- **Accompagnement** technique des porteurs de projets.



- **Mise en relation partenariale** (fonds européens, réseaux locaux..)

### Partenaires



Communautés de communes

Tec Ge Coop

Ploucs

**Le projet va s'appuyer sur des indicateurs et méthode de travail comme :**

- ❖ Travaux du Ceser et ISO 37 101
- ❖ Guide « Comment la culture répond aux 17 ODD »
- ❖ Méthode de travail : participation citoyenne/Ateliers de travail



## PLAN DE FINANCEMENT

Plan de financement prévisionnel			
Dépenses prévisionnelles		Recettes prévisionnelles	
Nature des dépenses	Montant €	Cofinancement	Montant €
	HT		
Salaire	35 000	Plan Destination France (AAP)	14.175 €
15% coût indirects	5 250	FEADER (LEADER 14-20)	23.625 €
Atelier-Participation (experts, communication, convivialité)	7 000	Autofinancement envisagé	9.450 €
<b>TOTAL</b>	<b>47 250</b>	<b>TOTAL</b>	<b>47 250</b>

## ECHANGES AVEC LE COMITE

### Remarques :

- Le but de ce projet est de faire participer les citoyens. Il faut un temps d'animation, pour pouvoir le mettre en place. Le but est de travailler sur les différentes thématiques avec un ensemble d'acteur : élus, citoyens. C'est un projet dans la continuité de ce qui a été fait récemment au Pays avec les ateliers de concertation.

### Questions :

- Y aura-t-il une embauche sur le projet ? Le projet serait géré par le porteur de projet, Célia Lavaud dans le cadre d'un nouveau contrat.
- L'autofinancement serait géré au niveau du budget du Pays.

*Monsieur Le Président du PETR, Arnaud Gomez, et les élus du comité syndical de PETR Pons Guy, Leiner Françoise, Gallea Thierry, Douste Françoise, Segaut Céline n'ont pas pris part au vote.*

**LE PROJET EST SELECTIONNE AVEC UNE NOTE MOYENNE DE 17.9/20**

## Projet – GCSMS, attractivité des métiers médico-sociaux



Le **GROUPEMENT DE COOPERATION GCSMS Nord-Landes** présente le projet: Madame Douste Françoise, explique en introduction l'importance du projet avant de laisser la parole à Laure NAYACH.

### Contexte

Si nous déposons ce projet pour l'attractivité des métiers du secteur médico-social au sein du Pays Landes Nature Côte d'Argent c'est parce que 35% de la population de ce territoire a plus de 60 ans soit 19 382 personnes dont plus de 34% ont plus de plus de 75 ans.

Notre territoire étant très attractif, il sera d'autant plus impacté par cette **transition démographique**.

Le Groupement de Coopération GCSMS Nord-Landes met un point d'honneur à **valoriser le secteur du grand-âge** car il est peu ou mal connu, souvent associé à des rémunérations trop basses ou à un sentiment de non-reconnaissance de la part de la population.

### Le GCSMS Nord-Landes réunit 17 établissements issus de la Fonction Publique Hospitalière, de la Fonction Publique Territoriale ou du droit privé (association loi 1901).

- Un groupement ouvert :
  - Centres hospitaliers
  - HAD Service Santé (Hospitalisation à Domicile) antenne de Mimizan
  - CCAS Biscarrosse, CIAS Mimizan, CIAS des Grands Lacs, CIAS Coeur Haute Lande
  - EHPAD de Biscarrosse, de Parentis, de Mimizan, d'Onesse-Laharie, de Morcenx, de Luxey, du CiAS Coeur Haute Landes
  - ADAPEI (Association Départementale des Amis et Parents d'Enfants Inadaptés), IRSA(Institu Régional des Sourds et Aveugles), APF(Association des Paralysés de France), Foyer Majouraou (Association pour personnes handicapées moteur)
- Un groupement régit par ses pairs
- Un groupement agissant avec concertation, par mutualisation des actions, dans une logique médico-sociale de réponse aux besoins de la population

### Pourquoi proposer un projet territorial et partenarial ?

Depuis plusieurs mois, le GCSMS Nord Landes et ses 17 établissements présente les grands lignes d'un plan d'attractivité des métiers du médico-social sur le territoire articulé autour de 5 axes :

- Développer l'emploi local en renforçant les partenariats pour l'accès à l'emploi : être facilitateur d'emploi
  - un emploi local, non délocalisable
  - un emploi social, adapté aux besoins personnels tout autant que professionnels des chercheurs d'emploi et les professionnels en poste
- Être innovant pour l'accès à l'emploi et le maintien dans l'emploi
  - Par des actions de formation au cœur du territoire

- Favoriser la qualité de vie au travail, facteur garant d'attractivité
- Favoriser une culture managériale nouvelle au sein des Etablissements et Services Médico-Sociaux
- Être innovant en matière de communication personnalisée au sein des établissements médico-sociaux locaux

### **Le public ciblé**

- Personnes en recherche d'emploi
- Personnes en reconversions professionnelles
- Jeunes en formation
- Jeunes en situation d'orientation ou de réorientation
- Professionnels en poste
- Partenaires
- Usagers et leurs familles
- Concitoyens
- Elus locaux

### **Un projet intégré dans les actions intercommunales et départementales :**

Les actions proposées sont en lien avec :

- le Schéma Départemental des Landes des services aux familles
- le Schéma Landais des personnes vulnérables
- Le Schéma Landais pour l'accompagnement des personnes handicapées et de leurs familles
- le Contrat Local de Santé de l'ARS
- les projets de territoires issus des Analyses des Besoins Sociaux ou autres diagnostics

Le GCSMS Nord-Landes, membre de la Plateforme Territoriale d'Appui Santé Landes, participe au diagnostic territorial de l'ARS et du Plan Local de Santé.

### **Des formations et des emplois respectueux de l'environnement et des personnes**

Sensible aux nouvelles méthodes de management, le GCSMS Nord-Landes apporte une attention particulière à faire évoluer l'organisation du travail de ses établissements de façon innovante dans le respect de tous et dans un souci de préservation de l'environnement (écosystème et environnement personnel).

Ces réorganisations innovantes s'ajustent aux préoccupations sociales et environnementales actuelles :

- Analyse et réponse aux besoins sociaux des seniors
- Management conciliant vie personnelle et vie professionnelle
- Limitation des déplacements (domicile/travail, transports dans le cadre du travail) des demandeurs d'emploi et des salariés
- Limitation des déplacements pour être formé

### Les métiers du grand-âge effraient ? Parlons-en !

- Afin d'avoir un impact territorial massifié pour l'emploi local, le GCSMS souhaite développer des outils de communication jusqu'alors inexistantes ou obsolètes afin d'apporter qualité et clarté au discours à diffuser.
- De même, le GCSMS souhaite
  - créer des événements afin de rapprocher le grand public des métiers et services concernés : proposer des tables rondes avec des partenaires locaux et des élus, proposer des débats après projection de film sur le sujet, participer aux forums de l'emploi, participer et créer des journées portes ouvertes, coanimer des informations collectives,
  - créer des actions de formation préalable à l'emploi au plus proche des demandeurs d'emploi (Parentis, Mimizan,...), promouvoir les établissements et le territoire, valoriser les dispositifs existants et les projets à venir, ...être remarquable pour être remarqué sur le net.

**Notre besoin ? Améliorer la communication** sur les conditions de travail, les missions et enjeux de ces métiers du soin et de l'aide à la personne.

### La plus-value recherchée

- Développer des canaux de diffusion
- Accentuer le travail en partenariat avec les prescripteurs du Service Public de l'Emploi : Pôle Emploi, Mission Locale, service insertion du CD40, Insertion par l'Activité Economique
- Accentuer le partenariat et les passerelles entre les lycées et les organismes de formation
- Favoriser la prise de contact et le partage du réseau professionnel médico-social
- Favoriser une image humble mais claire du secteur medio social sur le territoire
- Développer une culture d'entreprise permettant aux professionnels et autres acteurs concernés (élus) de présenter leurs établissements et leurs métiers et s'inscrire dans les dispositifs départementaux ou régionaux : la boussole des jeunes, les ambassadeurs des métiers
- Favoriser la répétition des messages en faveur de la construction de représentations positives sur les métiers en question, sur les métiers en tension
- Contribuer à l'attractivité des métiers et au développement de services de santé et d'aide à la personne de qualité sur le territoire.

## PLAN DE FINANCEMENT

Plan de financement prévisionnel			
Dépenses prévisionnelles		Recettes prévisionnelles	
Nature des dépenses	Montant €	Cofinancement	Montant €
	HT		
Support de communication	30 000	FEADER (LEADER 14-20)	20 000
Animation de la mission	20 000	Autofinancement envisagé	35 000
Création d'événement	1 000		
Logiciel de recrutement	4 000		
<b>TOTAL</b>	<b>55 000</b>	<b>TOTAL</b>	<b>55 000</b>

## ECHANGES AVEC LE COMITE

### Questions :

- Le plan de financement correspond à quelle période ? : sur l'année 2023
- Action de formation : nombre de personne visé, nombre de formation : 2 formations par an donc 2 campagnes par an sur un groupe de 15 personnes d'aide à domicile.

*Madame Françoise DOUSTE, n'a pas pris part au vote.*

**LE PROJET EST SELECTIONNE AVEC UNE NOTE MOYENNE DE 16.5/20**

## Halle de partage, commune de Linxe



### **Le Maire de Linxe, Thierry Gallea prend la parole pour présenter son projet.**

Linxe est un village en pleine évolution, qui dispose de beaucoup de services publics, comme un collège, une école primaire, un centre de loisir-maison des jeunes, une bibliothèque-ludothèque, CCAS, etc.

La population est croissante, 1541 en 2020, à 1750 en 2026 à minima. Sa centralité au cœur du territoire positionné en rétro littoral, est un atout de dynamisme.

" La population locale, comme les nouveaux arrivants, souhaitent le retour de commerces de proximité et de qualité, de points de rencontres et de mobilité dans le cœur du village, c'est pour cela que nous avons lancé le projet de création d'un marché couvert - Halle.

Ce projet s'intègre dans le CRTE"

Ce projet est né au travers d'une CMC, Commission Municipale et Citoyenne qui est composée d'élus(e) et de citoyens(e).

Ils ont réfléchi et décidé des tenants et aboutissants, le pourquoi, le où et le comment. Le quand, et le combien restant sous la maîtrise du conseil municipal.

Le maire s'est positionné en animateur lors de ces groupes de travail sans intervention dans les choix (méthode Métacarte).

Les valeurs fortes qui nous ont convaincus, sont notre marché local avec 16 exposants qui sont issus principalement de producteurs, des bénévoles et associations dynamiques, une réelle volonté de la population de se retrouver dans des lieux de rencontre et pour finir un lieu à visiter,

Sans oublier notre patrimoine local, car Linxe reste un des rares villages à avoir un cœur de bourg quasi intact du XIXème siècle,



## Cohérence et adéquation aux principes fondamentaux LEADER

### INNOVATION:

Ce bâtiment sera réalisé dans un esprit polyvalent avec la volonté de mettre des exposants, de développer des commerces de bouche, de créer des spectacles, de créer des gradins, des repas, des activités sportives, des animations culturelles. C'est cette polyvalence qui est innovante: le petit plus de sa cheminée qui sera un élément rassembleur, de partage et d'écoute. L'autre atout innovant est la méthode de conduite du projet où les habitants ont eu le droit à s'exprimer au même niveau d'intérêt que des élus aux travers des CM (Commissions Municipales et Citoyennes),

### PARTENARIAT:

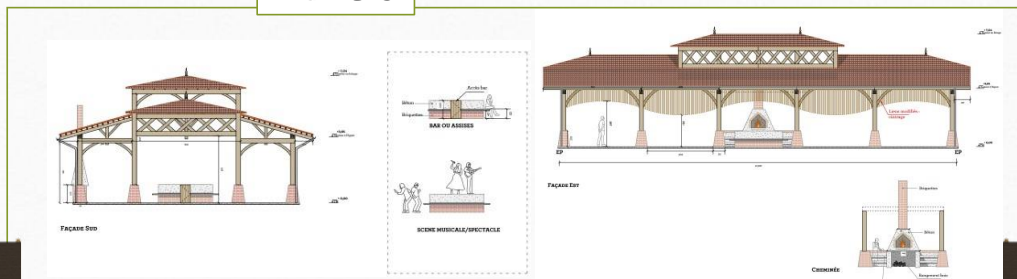
Ce projet fera travailler des entreprises avec la technicité locale en charpente. Elle permettra aux 16 commerçants de bouche à l'année d'avoir un lieu abrité. Elle permettra aux associations d'avoir un lieu d'exposition attiré permettra de libérer la salle polyvalente pour les activités sportives Elle permettra la réalisation de spectacles et animations associatifs. Elle permettra au pôle culturel du village d'avoir un lieu de partage et d'exposition (dans le cadre des bébés lecteurs, ou lorsque qu'il y a une animation avec des centres handicapés). Elle permettra aux foodtrucks du vendredi d'avoir un lieu abrité. Elle permettra aux promeneurs d'avoir un lieu de pause, c'est le lieu de départ du ZYCLOU (TERRA AVENTURA).

### DEMARCHE TERRITORIALE:

Ce projet s'inscrit dans un projet territorial de tourisme, de culture, de rencontre et d'échange, mais prioritairement dans le cadre de revitalisation rurale dans une zone ZRR. Elle s'intègre dans le plan de référence, le SCoT et respecte le PLU.

CP 18 - 22 septembre 2022

## IMPACTS



- Un impact sur la vie économique du village avec un lieu abrité pour le marché de Linxe qui est réputé pour la qualité des produits issus principalement de producteurs (16 commerces). Les populations voisines (ComCom et au-delà) l'apprécient pour sa convivialité, l'exigence des produits et de certains producteurs qui ne sont présents que sur le marché de LINXE. C'est un marché différent plus local, plus typique et complémentaire des marchés qui sont plus orientés tourisme.
- Un impact sur la vie associative avec un lieu de rassemblement, d'expositions, d'animations.
- Un impact sur l'attractivité touristique par son architecture, ses matériaux, et où cet endroit pourra être un lieu de pause. Point de départ d'un Terra Aventura ZYCLOU (vélo)
- Un impact sur la culture avec un lieu d'expositions, de concerts, de lectures et de contes avec la bibliothèque juste à côté.
- Un impact sur l'emploi direct et indirect, que ce soit pour la durée des travaux, mais surtout pour l'engouement et le développement des commerces de bouche.

CP 18 - 22 septembre 2022






**ECO RESPONSABLE, et SOCIÉTAL**

Des commerces avec circuit court pourront s'installer et/ou seront pérenniser.  
Des activités avec guide ( greeters ) pourront se développer.  
Réutilisation du projet avec les pins du lotissement communal, uniquement et scés sur place.  
Dons de briquettes du village pour la réalisation des jambages et de la cheminée  
Artisanat local avec savoir faire local

**FINALITE DURABLE**



**ENVIRONNEMENTAL:**  
L'ensemble des déchets générés par les travaux, seront triés, et ne génèreront aucun impact sur la faune et sur la flore

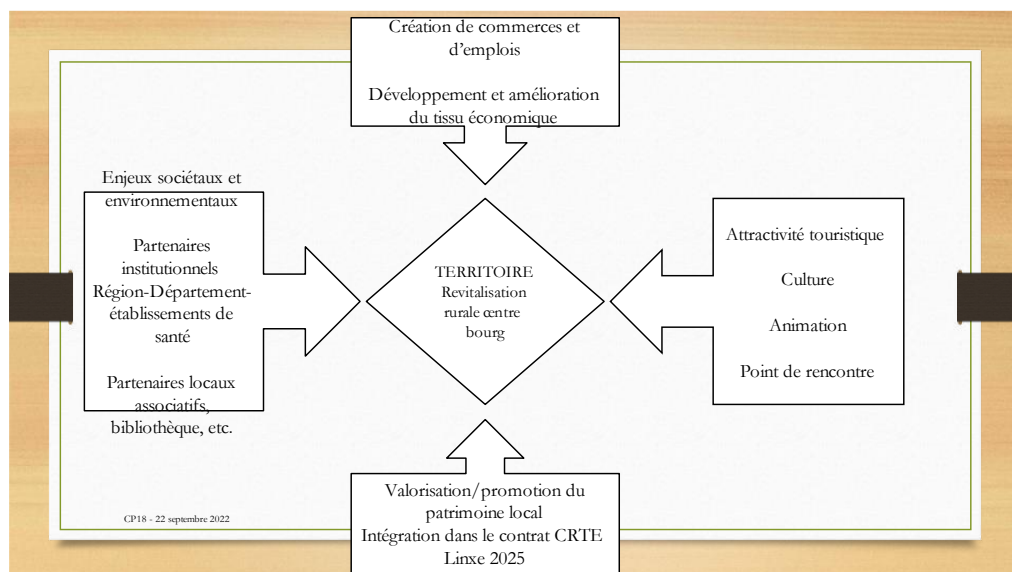





### Redynamisation centres-bourgs

- Ce projet permettra au bourg de retrouver sa centralité, avec ce lieu de rencontre en cœur du village sur une grande place
- CE PROJET PERMETTRA DE METTRE EN VALEUR LE SAVOIR FAIRE LOCAL tout en conciliant un urbanisme durable, désimperméabilisations des sols, réutilisation des pins abattus du village.
- Ce projet sera un lieu de rencontre, de partage et d'échange, que ce soit organisé par des associations, des artistes, dans le cadre des projets scolaires, périscolaire et centre aéré, et d'activité avec le centre Cigalon de Lit et Mixe.
- Ce projet permettra d'augmenter le nombre d'exposants au niveau du marché, mais de permettre également des opportunités pour d'autres types de marchés.

**L'objectif étant qu'il soit un levier de développement de différents commerces, car le commerce, attire le commerce, il faut juste un élément phare et une volonté.**



## PLAN DE FINANCEMENT

DEPENSES		RECETTES	
Nature	Montant	Cofinanceurs	MONTANT HT
Maçonnerie – VRD	115 290€	DETR	84 875€
Charpente	227 940€	DEPARTEMENT	80 000€
Electricité	81 150€	FEADER	80 000€
		AUTO FINANCEMENT	179 505€
<b>TOTAL</b>	<b>424 380€</b>		<b>424 380€</b>

## ECHANGES AVEC LE COMITE

### Questions

- Calendrier de réalisation du projet ? 2023.
- Commerçants déjà identifiés ? Oui ce sont : un boucher, un fromager, une épicerie fine
- Taille de la Halle : 300m2
- DETR déjà acté ? Oui c'est celui de 2022.

*Monsieur Galléa Thierry en tant que porteur de projet n'a pas pris part au vote*  
**LE PROJET N'EST PAS SELECTIONNE AVEC UNE NOTE MOYENNE DE 14.2/20**

## Communauté de communes de Mimizan : Requalification de l'ancien centre médico-social



Le maire de Pontenx Henri-Jean THEBAULT introduit le projet avant de laisser la parole à Frédéric MILLET, Directeur de l'Aménagement et de l'Environnement.

### Présentation du projet

- La CCM a besoin d'étendre ses locaux, notamment pour recevoir certains publics ciblés : **Demandeurs d'emploi de longue durée (politique zéro chômeurs, porteurs de projets de développement économique ou d'économie solidaires), conseils PRECORENO.**
- En amont de la prise de décision : Visite préalable de l'ex CIAS + **consultation du CHSCT** en juillet 2021 pour s'assurer de l'opportunité du projet et de l'intérêt des usagers (démarche participative)
- Le rez-de-chaussée serait occupé par les services de la **CCM** et disposerait **d'un local dédié à l'accueil du public** (qui n'existe pas dans le bâtiment actuel faute de place).
- Par ailleurs, le **Pays Landes Nature Côte d'Argent (PLNCA)**, actuellement hébergé dans des locaux appartenant à la ville, **viendrait s'installer au 1er étage de l'ex CIAS.**

### Pertinence du site choisi au cœur du bourg : Accessibilité

- Proximité immédiate du siège de la CCM



- Au carrefour des principaux axes routiers : RD 626, RD 652, RD44
- En face de l'arrêt de bus de la ligne 13
- Accessible à pied et à vélo dans le cadre de la mise en œuvre du schéma cyclable

## Préservation d'un bâtiment emblématique du bourg : Exemplarité

- Hôtel Magnès, un des premiers hôtels de Mimizan lié à l'arrivée du chemin de fer



### Démarche au regard du SCOT du Born (DOO): Intégration

- Le souhait de la CCM est d'étendre son siège pour offrir de nouveaux locaux mutualisés avec le pays Landes Nature Côte d'Argent. Cette démarche s'intègre dans la stratégie du DOO du SCOT du Born, à savoir :
- # P.3. : Inverser les dynamiques de dilution de l'urbanisation au sein de chacun des EPCI : Sur la Communauté de Communes de Mimizan au profit d'une plus grande proximité entre emplois, services, commerces et habitants.
- L'objectif est de limiter le phénomène de développement péri-urbain en proposant de recentrer l'urbanisation sur les centralités les mieux équipées, et notamment sur le pôle de Mimizan
- O.10. Renforcer l'offre en équipements et rendre les équipements mutualisés accessibles à tous

### Démarche au regard du PLU de Mimizan (PADD): Cohérence

- Conforter les fonctions de centralité de Mimizan : La commune de Mimizan est relativement bien dotée en équipements et services publics collectifs (scolaires et périscolaires, sportifs, culturels et de loisirs). Cependant, cette offre doit être adaptée et complétée pour répondre aux besoins induits par l'accueil de nouvelles populations
- Préserver les caractéristiques paysagères spécifiques pour valoriser l'image associée à Mimizan : protection des éléments remarquables de son patrimoine bâti et paysager, qui ont forgé son histoire, son identité landaise et littorale, concerne à la fois les bâtiments anciens (airiaux, villas balnéaires...) ainsi que des éléments paysagers de sa trame végétale urbaine (alignements d'arbres, jardins, arbre...)

### Impact économique et social attendu : Accueil de publics fragilisés

- Le projet crée les conditions d'accueil des chômeurs de longue durée dans le cadre de l'expérimentation territoriale et partenariale zéro chômeurs engagée par la CCM : l'expérimentation « Territoires Zéro Chômeur de Longue Durée » TZCLD, qui vise à résorber le chômage de longue durée et repose sur trois hypothèses fondatrices complémentaires : « Personne n'est inemployable », « Ce n'est pas le travail qui manque », « Ce n'est pas l'argent qui manque » et s'adresse à des « personnes privées durablement d'emploi » depuis plus d'un an et résidant depuis au moins 6 mois sur le territoire.
- Le projet améliore les conditions d'accueil des porteurs de projets de développement économique et des représentants du monde associatif pour des projets liés à l'économie solidaire

### Impact environnemental et énergétique : Rénovation thermique

- Le projet consiste à procéder à des travaux de rénovation thermique du bâtiment à savoir : le remplacement des menuiseries bois en double vitrage, le doublage à l'intérieur de l'isolation 10cm, la ré-isolation de la toiture par le plancher avec le oufflage d'un isolant sur une épaisseur de 20 à 30 cm, la reprise des ventilations hygrométrie type B, le remplacement des convecteurs électriques par une PAC, le changement des luminaires par des LED ... A eux seuls, ces travaux représentent **50% du coût des travaux de rénovation envisagés**
- Politique de rénovation énergétique des particuliers appelée « PRECORENO » : Le projet améliore les conditions d'accueil du public (pour de l'information) et des propriétaires-occupants de « passoires thermiques » pour de l'accompagnement au montage de dossiers de demandes de subventions (France Rénov)

### Calendrier prévisionnel :

Etapes du projet	
Date prévisionnelle d'engagement de la première dépense éligible du projet	01/11/2022
Lancement consultation Moe	15/09/22
Notification Moe	01/11/22
Remise DCE	01/02/23
Lancement consultation	15/03/2023
Notification marchés de travaux (sous réserves marchés infructueux)	01/05/2023
Date prévisionnelle de début des travaux	01/06/2023
Date prévisionnelle de mise en service	30/11/2023

## PLAN DE FINANCEMENT

Plan de financement prévisionnel				
Dépenses prévisionnelles			Recettes prévisionnelles	
Nature des dépenses	Montant €		Cofinancement	Montant €
	HT	TTC		
Acquisition du bâtiment	115 000	126 500*	DETR (40% des travaux)	83 200
Maîtrise d'œuvre, bureau de contrôle, CSPS ...	36 400	43 680	LEADER (plafond)	63 240 €
Gros œuvre (reprise de plancher)	27 000	32 400	CD40 (CRTE, travaux)	19 640
Charpente	13 000	15 600		
Menuiseries extérieures	53 000	63 600		
Electricité	4 600	5 520	Autofinancement (travaux)	41 520 €
Doublage faux plafond	24 000	28 800	Autofinancement (Moe + acquisition)	151 400 €
CVC	1 000	1 200		
Modification convecteurs	17 000	21 600		
Reprise éclairage LED	3 000	3 600		
Peinture	18 000	21 600		
Reprise des VRD	47 000	56 400		
TOTAL (hors acquisition)	244 000	292 800		
TOTAL	359 000	430 800	TOTAL	359 000

## ECHANGES AVEC LE COMITE

### Questions

- Est-ce que les agents ont été concertés ? Les agents ont fait une visite. Le plan des bureaux n'est pas encore définitif. Le lieu leur permettra d'être dans des bureaux plus confortables avec une salle de restauration pour la pause repas.

*Monsieur Pons Guy n'a pas pris part au vote en tant qu'élus à Mimizan*

**LE PROJET N'EST PAS SELECTIONNE AVEC UNE NOTE MOYENNE DE 13.1/20**

## Communauté de communes de Mimizan : Etude de requalification de la zone d'activité du Born



Le maire de Pontenx Henri-Jean THEBAULT introduit le projet avant de laisser la parole à Frédéric MILLET, Directeur de l'Aménagement et de l'Environnement.

### Point de départ :

- ❖ **Quartier urbanisé** géré sous forme de zone d'activités économiques aménagée à la fin des années 70
- ❖ **ZAE structurante du bassin de vie 15 ha, 40 entreprises** de services et travaux en direction des besoins locaux (pas ou peu de BtoB). Extension de 5ha entièrement commercialisée
- ❖ **Situation stratégique marquant l'entrée Est de Mimizan Bourg**

### Des « mini-centralité » inexploités en accroche à l'axe principal

- ❖ Urbanisme public et privé dégradé non conforme au double statut de centralité de Mimizan-bourg :
  - pôle de services du bassin de vie (SCoT)
  - Cœur de la commune à l'urbanisme très étalé 120km<sup>2</sup> (effet vitrine sur la RD44)
- ❖ Foncier économique non optimisé en zone soumise à
- ❖ la loi littoral très restrictive (recherche de complémentarité avec l'hyper-centre commercial, selon nature et nuisance des entreprises)
- ❖ Volonté d'instaurer une nouvelle dynamique au sein de cet espace stratégique d'avenir : renforcer quantitativement et qualitativement l'attractivité et la centralité de Mimizan au sein de son bassin de vie en y augmentant les services et les activités dans une perspective d'urbanisme durable



CP18 - 22 septembre 2022



## ***Reconquérir, requalifier et densifier collectivement***

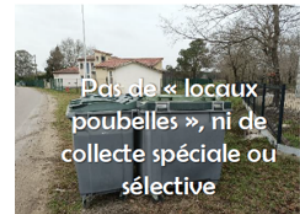
3 prestataires pluridisciplinaires pour accompagner ce défi : architecte paysagiste  
géographe, développement économique, aménagement environnement

### **Recherche d'exemplarité environnementale en terme d'urbanisme durable**

- redéploiement concerté du foncier : nouvelles installations à périmètre constant conforme aux objectifs de sobriété foncière SCoT/SRADDET, perspective de croissance démographique
- meilleure gestion des déchets (actuellement non mutualisée)

### **Recherche de dynamisation économique et sociale**

- création d'offres de services et emplois associés facilitée
- traitement des espaces publics partagés et multifonctionnels
- création signalétique et identité visuelle
- traitement paysager « effet vitrine » entrée Est de Mimizan bourg
- équipements mutualisés renforcement relations sociales interentreprises
- amélioration du cadre de vie au travail pour les salariés



### **Méthode de concertation renforçant le dialogue territorial et favorisant la prise de conscience pour une adhésion à long terme au projet**

- Co-construction du projet public-privé mobilisant 40 entreprises
- Élus et services CCM et Commune de Mimizan, CMA, CCI, CAUE.
- Charte d'engagement entre les parties

CP18 - 22 septembre 2022





## Calendrier

- Phases 1 et 2 en cours : diagnostic partagé économique, urbain et stratégie de développement
- Phase 3 finalisée début 2023 : programme en vue de la consultation pour un marché de maîtrise d'œuvre technique et réalisation des travaux (phasé à compter de 2024)

## PLAN DE FINANCEMENT

Dépenses prévisionnelles			Recettes prévisionnelles	
Nature des dépenses	Montant €		Cofinancement	Montant €
	HT	TTC		
Etudes préalables en vue de la requalification de la zone d'activités économiques du Born	34 832,50	41 799		
			FEADER	10 000€
			Autofinancement envisagé	24 832,50€
<b>TOTAL</b>			<b>TOTAL</b>	<b>34 832,50€ HT</b>

## ECHANGES AVEC LE COMITE

### Questions :

- Y a-t-il un projet d'extension ? Aujourd'hui on est au maximum de la capacité d'aménagement urbain.

*Monsieur Pons Guy n'a pas pris part au vote en tant qu'élus à Mimizan*

**LE PROJET N'EST PAS SELECTIONNE AVEC UNE NOTE MOYENNE DE 13.6/20**

## Chanvre des Landes



Projet présenté par :

- 1- Térance DOMER-MARIE – Directeur Général
- 2- Dorothée CAZAUBON – Commission Diététique
- 3- Emilie DENOMEE-GRAVEL – Assistante de direction
- 4- Marie-Hélène SENTUC – Commission financière

### DES ESSAIS CULTURAUX DANS LES LANDES MOTIVÉS PAR DES METHODES DE TRANSFORMATION ORIGINALES DU CHANVRE !

Date	Superficie	Commune	Quantité récoltée	Type de produit récolté	Produits créés	Agriculteur AB référent
2018	1 hectare	Saint-Julien-en-Born	100 kg	Graine de Chanvre - Pas de traitement de la paille	Graines caramélisées	Joris Baudoin
2019	1 hectare	Mézos	100 kg	Peu de récolte à cause des mauvaises herbes et du risque de bourrage de la machine	Terrine végétale	Philippe Salvador
2020	1000m²	Mimizan – espace test	0	Courge + haricots + chanvre pour produire de la biomasse		Pauline Pellegrini
	1 hectare	Mimizan	100kg	Graines et pas de paille	Bolognaise de chanvre Faux'mage	Bastien Perrin (En collaboration avec l'ALPAD)
2021	1000m²	Saint-Julien-en-Born	5kg de biomasse	Chanvre maraicher	Chanvrette (bière de chanvre) Chaussée Chefta	Étudiants de BSA de Bordeaux
2022	0.5 hectares	Mézos		Graines et paille		Philippe Salvador
	1000m²	Saint-Julien-en-Born		Chanvre maraicher	Tisane	Association Reine des plantes



### PARTENARIATS 2022:



Intérêt public cantine agrilocal40



Intérêt privé réception camping

L'arbre des partenaires 2022 de l'association "Chanvre des Landes"

421 Adhérents à jour de cotisations le 03/09/2022





## UNE DÉMARCHE ENGAGÉE SUR UN PLAN ALIMENTAIRE DE TERRITOIRE (PAT) AU POTENTIEL D'ÉLARGISSEMENT POSSIBLE AU-DELÀ DES LANDES!



Assiette type du repas "chanvre" composée des innovations de l'association Chanvre des Landes servie aux 80 acteurs de la filière chanvre réunis le 17/09/2021 à Melleran.

.Intérêt des communes présentes sur la plateforme Agrilocal40 destinés aux acheteurs de la restauration collective (Ehpad, Armée, Ecole, Collège, etc) et des particuliers ou professionnels avec l'exemple des prestations traiteur pour les acteurs du chanvre réunis en Nouvelle -Aquitaine à 2 reprises en 2021: 80 convives à Melleran (72), 80 convives à Larche (17)

.Réponse à la Loi Egalim d'un repas végétarien par semaine à l'aide d'un catalogue de produits uniques aux compositions innovantes & saines (bio, circuit courts)

.Répondre à la feuille de route régionale Neo-Terra

.Remplir l'obligation légale d'étiquetage des produits présentant les valeurs nutritionnelles pour 100g.



## FINALITÉ : LA PÉRENNISATION DES EMPLOIS ET LA CRÉATION DE NOUVEAUX DANS LE RENFORCEMENT D'UN ECOSYSTÈME D'ACTEURS LOCAUX.



Promotion sur les marchés,



Des produits innovants de nos artisans locaux,



Aux côtés des produits régionaux.

### Modèle économique actuelle:

•Vente directe aux consommateurs adhérents sur les 2 marchés hebdomadaire des communes de Sainten-Born et de Mézos depuis 2 ans.

•Vente en commerce chez nos distributeurs partenaires (Ferme de Lanès Camping Lous Seurrotz Ferme Camdela etc.)  
•Chiffre d'affaire 2021 : 25 439€

### Modèle économique à venir:

•Création de nouvelle offre pour les marchés, les commerces et restauration collective du département et de la Région à l'aide de la plateforme Agrilocal40 et de l'outil de la Coopérative du Born.

•Société à Castets (40), souhaite répliquer la production de pain aux graines de chanvre pour le marché de Dax.

•Boulangerie à Doazit (40), souhaite répliquer la production de pain aux graines de chanvre pour leur boutique.

•La Commune de Mézos (40), souhaite lancer un menu chanvre pour la cantine scolaire du village.



## LE CHANVRE, UNE PLANTE D'AVENIR POUR UN COMMERCE ÉQUITABLE, EN CIRCUIT-COURT ET RESPONSABLE:

«**Empreinte carbone nulle: Transformation/distribution** compensés par l'absorption de CO2 au cours de la croissance de la plante car un hectare de chanvre absorbe autant de CO2 qu'un hectare de forêt, soit 15 tonnes. *Source : <https://flores-amo.fr> » Florès Lab au 13 juin 2019.*

«**Source de Protéines végétales en alternative au soja** importé (carbone élevée, 80% OGM, destinée à l'alimentation animale).

«**Rapport Oméga 6 et Oméga 3** idéal pour l'être humain. Source de **vitamines** du groupe B (B1 & B6) Riche en **fibres** procurant un rapide effet de satiété.



Champ de chanvre 2021 de Saint-Julien-En-Born sans irrigation ni intrants phytosanitaire



## UNE DÉMARCHÉ COLLECTIVE POUR FAIRE DÉCOUVRIR LES PRODUITS DE L'ASSOCIATION AUX HABITANTS DU TERRITOIRE

«Une démarche d'**autofinancement** permettant la mise en place d'**étude et d'investissement** opérationnel de nos produits comme l'expérimentation du distributeur de baguettes aux graines de chanvre permettant un approvisionnement à l'année de pain aux habitants de la station de Contis.

«La ferme de Lanès, notre principal **magasin de producteurs** propose nos produits à l'année dans leur vitrine et participe par des dégustations à **faire découvrir** le chanvre.

«Un projet de **boutique en ligne** avec la possibilité d'envoi de nos produits frais ou surgelé **partout en France**.

«La journée "Chanvre" du 22/07/2021 organisée par l'association et rassemblant sous la halle de Saint-Julien-En-Born les professionnels venus présenter dans un but **pédagogique** leur domaine de compétence dans la transformation du chanvre autour de **4 tables rondes** dans la construction, l'alimentaire, le bien-être et le textile!

«Présence de l'association dans les **cantines scolaires** pour présenter le chanvre aux enfants et la **formation** aux techniques de cuisson aux gestionnaires.

«La participation au projet de la Coopérative du Born pour des **investissements mutualisées** dans un **outil collectif** de transformation alimentaire comme la graine de chanvre en **saucisse végétale** !

«La poursuite d'un **projet d'atelier** de transformation du chanvre dans l'exploitation de la fibre et de la chènevotte en zone artisanale pour exploiter les **multiples débouchés** qui reste à développer dans les Landes:

- Isolation -> Canopée Construction (40)
- Papeterie -> Gascogne Paper (40)
- Textile -> TEHF (40)



## POURQUOI CE PROJET EST-IL IMPORTANT POUR LE DEVELOPPEMENT DU CHANVRE ET DE L'ASSOCIATION ?

Prioriser l'intérêt nutritionnel du chanvre et de nos produits à travers la **campagne de sensibilisation** issue des analyses nutritionnelles.



Création de postes à paramétrer pour répondre à la **demande croissante** de produits de l'association à horizon 2023-2024.



La finalité des créations de l'association se poursuit logiquement avec l'**analyse des valeurs nutritionnelles** qu'elles comportent.

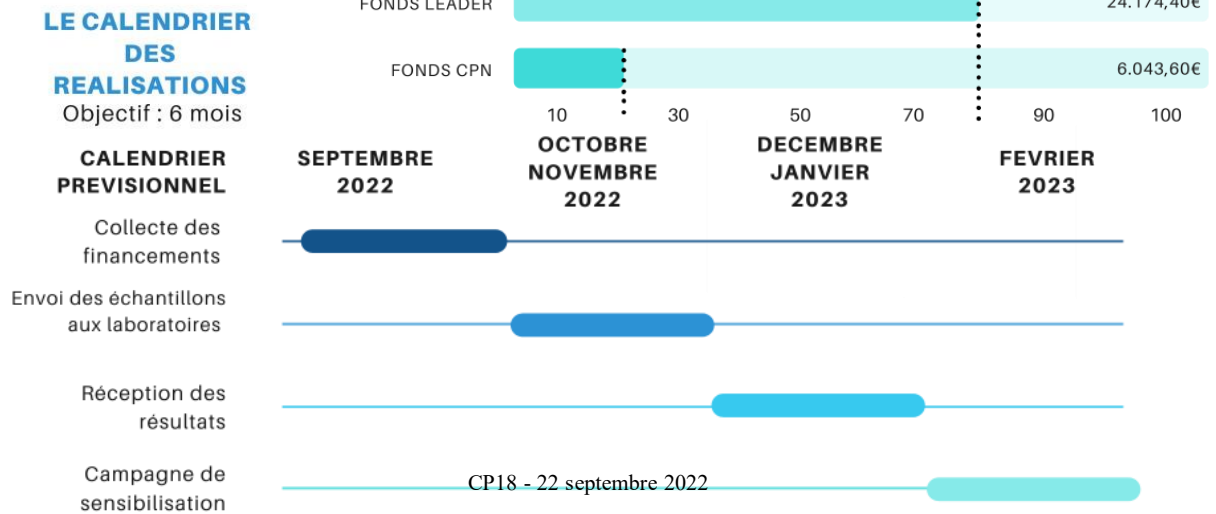


Les données sur les analyses nutritionnelles de nos produits sont essentielles pour faire connaître l'intérêt nutritionnel du chanvre et convaincre les consommateurs **sur d'autres territoires**.



## UN LEVIER DE FINANCEMENT LEADER - CPN ADAPTE AU CALENDRIER DE NOS REALISATIONS !

**LE PLAN DE FINANCEMENT** Objectif : 30.218€



## PLAN DE FINANCEMENT

DEPENSES		RECETTES	
Nature	Montant	Cofinanceurs	Montant
Analyse nutritionnelle	27 817.65 €	FEADER	24 174 €
Etude marketing	2 400 €	CPN	6 043.65 €
<b>TOTAL</b>	<b>30 217.65 TTC</b>	<b>TOTAL</b>	<b>30 217.65 €</b>

## ECHANGES AVEC LE COMITE

### Questions :

- Est-ce que vous avez obtenu vos CPN ? Pour le moment nous avons la participation de la commune de Mézos. Nous sommes en attente de réponse pour une participation éventuelle au niveau du Département ou de la Région.
- Pouvez-vous m'en dire plus sur la collaboration avec l'ALPAD. En 2020 on a mis en place avec l'ALPAD des essais du chanvre sur le territoire. Des essais concluants qui ont permis de voir comment le chanvre peut être cultivé sur le territoire. Il y a eu ensuite d'autres projets. Les expérimentations continuent sur Mézos.
- Capacités de production : il y a une partie de la production (saucisse végétal) qui se fait à l'atelier de la coopérative du Born. On va aussi augmenter par la suite, la capacité de production en investissant sur une zone d'activité pour la transformation du chanvre.

Pour le moment la production reste des graines mais à terme il y a une envie de le produire de manière complète et répondre également à la diversification des cultures sur le territoire.

*Madame Leiner n'a pas pris part au vote en tant qu'élu à la commune de Mézos et partenaire direct du projet*

**LE PROJET N'EST PAS SELECTIONNE AVEC UNE NOTE MOYENNE DE 17.2/20**

## Eco-mégots, Commune de Mimizan



Sophie Weber, élu de la commune de Mimizan chargé de l'agenda 21 et citoyenneté présente le projet.

### Point de départ

- Chaque année, on estime que **12% des cigarettes consommées en France sont jetées au sol** dans l'espace public soit 7,7 milliards de mégots

(source : ALCOME éco-organisme filière REP)

- **Un mégot contient une centaine de substances nocives** qui contaminent à la fois, l'eau, l'air et les sols.
- **Ils sont la principale source de pollution des océans** (40 % échouent dans les océans, soit 5milliards/jour à l'échelle planétaire)

(source : Centre d'information sur l'eau)



**Un seul mégot  
peut polluer  
jusqu'à 500  
litres d'eau**



### **Volonté de la commune d'inscrire cette action à son agenda 21**

1- Pour préserver l'environnement en rappelant aux fumeurs (30% de la population) qu'il est important que ces déchets ne finissent pas dans la rue, sur une plage ou en forêt.

Le mégot n'est pas du coton, mais du plastique

2- Pour Favoriser une économie circulaire par la sensibilisation, la collecte sélective et l'approvisionnement d'une filière de recyclage en proximité

### **Partenaire d'une filière de sensibilisation et recyclage de proximité comme vecteur d'engagement**

- Malgré la présence de cendriers, les mégots jonchent encore les espaces publics
- Nouvelle mobilisation autour de l'économie circulaire du recyclage sélectif
- Choix d'un partenariat privé de proximité Keenatt Eco-Mégot agréée Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale en 2019 créatrice d'emplois d'avenir
- S'inscrivant dans une action ayant un impact au niveau du Pays (Eco-mégot opère déjà sur Côte Landes Nature et Grands Lacs)
  - Kit de campagne de communication
  - Sensibilisation en présentiel
  - Fourniture d'un point d'apport volontaire
  - Personnalisation des cendriers publics
  - Matériel de collecte (bidons, fût de stockage)
  - Procédé de recyclage sans eau ni solvant (innovation brevetée)
  - Création d'un nouveau polymère plastique recyclable transformé en panneaux de sensibilisation à apposer pour impulser les changements de comportements.
  -

### **Actions partenariales complémentaires & pérennisation**

- Partenariat et sensibilisation ateliers jeunes « ici commence la mer »
- Débats, valorisation agenda 21
- Renforcement et amplification de la démarche à l'échelle intercommunale dans le cadre d'une filière à responsabilité élargie de lutte contre la pollution des mégots
- Espaces et plage sans tabac (sans stigmatisation des fumeurs)

**Amorçage du projet sur 3 ans : 2022-2024**



## PLAN DE FINANCEMENT

Plan de financement prévisionnel				
Dépenses prévisionnelles			Recettes prévisionnelles	
Nature des dépenses	Montant €		Cofinancement	Montant €
	HT	TTC		
Solution complète d'accompagnement sensibilisation et recyclage	7 350	8 820	FEADER	5 000€
Fourniture pour mention « ici commence la mer » plaques d'égout	984	1 180	Autofinancement	5 000 €
<b>TOTAL</b>	<b>8 334€</b>	<b>10 000€</b>	<b>TOTAL</b>	<b>10 000€ HT</b>

## ECHANGES AVEC LE COMITE

### Questions

- Le projet est principalement de la communication sur la sensibilisation.

*Monsieur Pons Guy n'a pas pris part au vote en tant qu'élus à Mimizan*

**LE PROJET N'EST PAS SELECTIONNE AVEC UNE NOTE MOYENNE DE 13.2/20**

## Programmation

### SIVOM – ça suffit le gâchis

#### ◆ Rappel du projet

**Projet sélectionné le 17/12/2019 et soumis au vote pour la programmation le 22/09/2022**

Avec entre 70 et 150 grammes de nourriture jetée par élève et par repas en restauration scolaire, et 20 kg par habitant et par an dans les foyers, la lutte contre le gaspillage alimentaire est une des priorités du SIVOM du Born.

#### Mise à disposition d'un kit de communication pour les cantines

Le kit sensibilise les élèves aux conséquences environnementales du gaspillage alimentaire, les incite à ne mettre dans leur assiette que ce qui correspond à leur faim et à ne pas systématiser la prise de morceaux de pain en libre-service.

Le kit de sensibilisation se découpe en 3 étapes clés :

- Sensibiliser (avec les affichages)
- Instaurer les bonnes pratiques (avec les animations) ;
- Evaluer, mesurer (avec le gachimètre à pain).

#### ◆ Plan de financement

	DEPENSES		FINANCEMENT	
	Poste de dépenses	Montants	Financeurs	Montants
Plan de financement au titre du FEADER	KIT de communication	1 685	Département	6 529.25 €
	Stand cuisine pédagogique	8 430	FEADER	10 000 €
	Campagne de communication	6 820	<b>TOTAL AIDE PUBLIQUE</b>	16 529.25 €
	SALAIRES	3 912.49		
	COÛT INDIRECT	586.87	Autofinancement	<b>4 905.11 €</b>
	<b>Total assiette LEADER</b>	<b>21 434.36 €</b>	<b>Total assiette retenue au titre de LEADER</b>	<b>21 434.36 €</b>

**LE PROJET EST PROGRAMME A L'UNANIMITE**

## Bio composteur

### ◆ Rappel du projet

**Projet sélectionné le 16/03/2022 et soumis au vote pour la programmation le 22/09/2022**

La cuisine centrale de la commune de Parentis-en-Born souhaite acquérir un bio composteur afin de réduire les déchets dans les cantines et de les transformer en valeur ajoutée.

La loi sur la transition énergétique impose une démarche de lutte contre le gaspillage alimentaire au sein des services de restauration collective. L'objectif étant de réduire de 30% les quantités de nourriture jetées.

Ce projet consiste donc à mettre en place cette nouvelle réglementation et réaliser une économie circulaire autour de l'alimentation. La cuisine centrale a ainsi travaillé sur un nouveau projet alimentaire global qui va de la livraison, production, distribution au recyclage des déchets.

L'achat d'un bio composteur devra permettre de boucler la boucle d'une économie circulaire.

En effet, le compostage est un procédé de transformation de matières fermentescibles dans des conditions contrôlées. Il permet l'obtention d'une matière fertilisante stabilisée riche en composés humiques, le compost, pouvant être utilisé en tant qu'amendement organique améliorant la structure et la fertilité des sols.

Ce composte pourra ainsi servir à replanter des légumes réutilisés dans la cuisine centrale ou servir d'amendement pour la terre des jardins de la ville de Parentis-en-Born. L'objectif visé est ainsi de transformer un déchet avec un coût de traitement important (transport et destruction) et ainsi de réduire considérablement la matière d'environ 70%. La cuisine centrale réduira son impact sur la planète et transformera ces déchets en une véritable ressource. Le gain est évident à l'échelle locale voire à l'échelle du Pays dans une logique de transférabilité.

Enfin, ce projet cible aussi un public jeune (enfants des écoles élémentaires) et s'intègre dans une démarche globale d'éducation à l'environnement et à la réduction du gaspillage

### ◆ Plan de financement

Plan de financement au titre du FEADER	DEPENSES		FINANCEMENT	
	Poste de dépenses	Montants	Financeurs	Montants
	Biocomposteur	19 500€	Co-financement	-
			FEADER	10 000€
			<b>TOTAL AIDE PUBLIQUE</b>	<b>10 000€</b>
			Autofinancement	9 500 €
	<b>Total assiette LEADER</b>	<b>19 500 €</b>	<b>Total assiette retenue au titre de LEADER</b>	<b>19 500 €</b>

**LE PROJET EST PROGRAMME A L'UNANIMITE**

## Journée Santé

### ◆ Rappel du projet

**Projet sélectionné le 16/03/2022 et soumis au vote pour la programmation le 22/09/2022**

Chaque année environ 6000 saisonniers travaillent sur le territoire du Pays LNCA. Une enquête menée en 2021 a révélé les difficultés d'accès aux soins des saisonniers en raison du coût financier de la consultation, du manque de temps durant la saison ou encore de l'éloignement géographique entre le lieu de travail et le lieu de consultation.

Nous souhaitons proposer aux saisonniers, ayant en majorité entre 18 et 30 ans, des journées Prévention Santé. Pour cela, nous allons réunir des professionnels de Santé et offrir des consultations. Ostéopathes, dentistes, ophtalmologues ou encore gynécologues seront présents.

Ces journées auront lieu la première semaine de juillet sur les grandes stations de notre territoire : Biscarrosse plage, Mimizan plage et Contis.

### ◆ Plan de financement

Plan de financement au titre du FEADER	DEPENSES		FINANCEMENT	
	Poste de dépenses	Montants	Financeurs	Montants
	Prestataires de santé	4 121.86 €	Cofinancement	-
	Communication	1 798.80 €	FEADER	7 312.60 €
	Salaires	2 800.09 €	<b>TOTAL AIDE PUBLIQUE</b>	<b>7 312.60 €</b>
	Coût indirect 15%	420.01 €		
			Autofinancement	<b>1 828.15 €</b>
	<b>Total assiette LEADER</b>	<b>9 140.76 €</b>	<b>Total assiette retenue au titre de LEADER</b>	<b>9 140.76 €</b>

**LE PROJET EST PROGRAMME A L'UNANIMITE**

## Plan de référence de la commune de Linxe

### ◆ Rappel du projet

#### **Projet sélectionné le 01/07/2021 et soumis au vote pour la programmation le 22/09/2022**

La nouvelle équipe municipale souhaite s'engager dans une construction réfléchie, pluriannuelle et raisonnée des projets pour la commune de Linxe. Il paraît alors important de dresser un diagnostic à travers le plan de référence. Malgré un plan de référence déjà existant en 2018 une mise à jour est nécessaire pour le remoderniser. Son objectif est de définir une stratégie d'actions et d'aménagement, de cibler les priorités pour tous.

La participation citoyenne est au coeur du projet. Il y a plusieurs CMC, « Commission municipale Citoyenne » en place avec 6 élus et 5 citoyens où tout le monde a le même droit de parole. Les élus et citoyens bénévoles participent à la vie de la commune et partagent leurs expertises.

L'aménagement de la commune doit être pensé globalement :

- en bâtissant à partir de ses forces (coeur de bourg préservé du 19e siècle, nature au coeur du village)
- et en renforçant les faiblesses (mobilité, vétusté, commerces, ...)

Plan de référence à différents objectifs :

- Logements,
- Sécurisation des lieux et valorisation de la mobilité pour pallier la circulation de nombreux poids-lourds et redonner des espaces dédiés aux piétons et cyclistes pour des déplacements en toute sécurité
- Développement des services et création de l'emploi,
- Rénovations énergétiques,
- Un lieu de vie avec :
  - Aménagement du parc Dufau avec des aires de jeux, un parcours fitness intergénérationnel, des terrains de pétanque
  - Marchés halles de partage,
  - Valorisation du patrimoine avec entre autres la rénovation de l'église, redonner vie au lac ensablé, le moulin ...

### ◆ Plan de financement

	DEPENSES		FINANCEMENT	
	Poste de dépenses	Montants	Financeurs	Montants
Plan de financement au titre du FEADER	Etude plan de référence	22 650 €	Département	4 530 €
			Région	3 590€
			FEADER	10 000€
			<b>TOTAL AIDE PUBLIQUE</b>	<b>18 120 €</b>
			Autofinancement	<b>4 530 €</b>
	<b>Total assiette LEADER</b>	<b>22 650 €</b>	<b>Total assiette retenue au titre de LEADER</b>	<b>22 650 €</b>

**LE PROJET EST PROGRAMME A L'UNANIMITE**

## Etude de programmation – Plaine des sports

### ◆ Rappel du projet

**Projet sélectionné le 16/03/2022 et soumis au vote pour la programmation le 22/09/2022**

L'un des projets emblématiques que souhaite porter la Commune de Mimizan est l'aménagement du site dit de la « Plaine des sports » situé en cœur de bourg et qui accueille aujourd'hui, sur une superficie d'environ 87 050 m<sup>2</sup>, un gymnase, un dojo, des terrains de sports, une piscine intercommunale. Les capacités d'accueil de ces structures sont aujourd'hui insuffisantes pour répondre à tous les besoins et il est nécessaire de rénover certains bâtis devenus non conformes ou vétustes.

Compte tenu de la localisation stratégique de cet espace et de sa nécessaire connexion avec le bourg, les équipements scolaires (collège), les équipements culturels et administratifs avoisinants, ainsi que sa qualité paysagère, les élus ont souhaité, au-delà de la seule réflexion sur les équipements sportifs, lancer une étude de programmation urbaine et paysagère sur un périmètre plus large que la seule plaine des sports.

### ◆ Plan de financement

	DEPENSES		FINANCEMENT	
	Poste de dépenses	Montants	Financeurs	Montants
Plan de financement au titre du FEADER	Etude	68 702.50 €	Région	10 000€
			FEADER	10 000€
			<b>TOTAL AIDE PUBLIQUE</b>	<b>20 000€</b>
			Autofinancement	<b>48 702.50 €</b>
	<b>Total assiette LEADER</b>	<b>68 702.50 €</b>	<b>Total assiette retenue au titre de LEADER</b>	<b>68 702.50 €</b>

**LE PROJET EST PROGRAMME A L'UNANIMITE**

## Désengagement

Il y a 3 dossiers qui n'ont pas pu être instruit et que l'on désengage sur le programme LEADER :

- SITCOM – communication sur les déchets
- Communauté de Commune des Grands Lac – déchets de venaison
- Commune de Mimizan - Etude Extension Marché couvert

### Déprogrammation

SITCOM Communication autour de la valorisation des déchets RAQU190221CR0720048	CCGL Valorisation des déchets de venaison RAQU190220CR0720039
<p>FICHE 3-3 « développer de nouvelles activités liées à la valorisation des déchets».</p> <p>Prestation de communication.</p> <p>Montant LEADER à déprogrammer : <b>10 000 €</b></p> <p><b>Motif : La mise en concurrence n'a pas été respecté. Manque de comparatif de devis.</b></p>	<p>FICHE 3-3 « développer de nouvelles activités liées à la valorisation des déchets».</p> <p>Prestation d'aménagement pour la gestion des déchets de venaison .</p> <p>Montant LEADER à déprogrammer : <b>10 000 €</b></p> <p><b>Motif : La mise en concurrence n'a pas été respecté. Manque des pièces justificatives du marché.</b></p>

CP18 - 22 septembre 2022

### Déprogrammation

Mairie de Mimizan Etude sur l'extension des halles du marché couvert de Mimizan RAQU190222CR0720072
<p>FICHE 2-1 «Soutenir les projets de redynamisation exemplaires favorisant le lien social et le développement de services et de commerces de proximité».</p> <p>Montant LEADER à déprogrammer : <b>10 000 €</b></p> <p><b>Motif :</b> Le dossier avec avis défavorable car les dépenses présentées correspondent à de la maîtrise d'œuvre, Or selon la fiche action 2.1, seules les dépenses suivantes sont éligibles : réalisation (par des bureaux d'études agréés) de plans de référence, d'études d'aménagement paysager, d'études inventoriant le patrimoine, les études d'opportunité, de faisabilité et les études techniques en amont des investissements et qui sont liés à des Plans Locaux d'Urbanisme.</p>

CP18 - 22 septembre 2022

## Appel candidats programme 21-27

Pour la nouvelle candidature 2021-2027, il y aura la mise en place d'un nouveau comité de programmation qui se composera de 25 membres soit 10 publics et 15 privés (60% de membres privés). Il sera composé en fonction des priorités ciblées par la stratégie.

On vous sollicitera pour mettre en place ce nouveau comité.

## FORUM LEADER du 17 novembre à Mimizan-plage.

ÉVÉNEMENT

### FORUM LEADER

17 novembre 2022  
14h-18h

Office Intercommunal  
de Tourisme de Mimizan

05 58 82 49 43  
payscotedargent.com  
leader@payscotedargent.com

Le PROGRAMME arrive très prochainement !

Logos: Europe, Nouvelle-Aquitaine, LEADER, Pays Landes Nature Côte d'Argent

## DATE DU PROCHAIN COMITE

Prochaines dates du comité LEADER possible : 17 novembre après le Forum

## FIN DE LA SEANCE à 21h30

**M. Arnaud GOMEZ**

*Président du Pays Landes Nature Côte d'Argent*



**M. Yohann BOUDIN**

*Président du Comité de programmation du Pays Landes Nature Côte d'Argent*



## **1. Le Comité de programmation**

En application des règles d'attribution des fonds communautaires, le Groupe d'Action Locale, porté juridiquement par le Pays Landes Nature Côte d'Argent, met en place un Comité de programmation qui répond aux règles du partenariat public/privé.

Ce Comité de programmation est l'organe décisionnel du GAL, il est constitué des partenaires publics et privés locaux du territoire.

Il est chargé de la mise en œuvre de la stratégie et décide du soutien à apporter par le FEADER aux maîtres d'ouvrages d'opérations s'intégrant à son plan de développement.

## **2. La composition du Comité de programmation**

Le Comité de programmation est présidé par le Président du Comité de programmation. En cas d'absence du Président, le Comité de programmation est présidé par son Vice-Président.

Le GAL invite systématiquement à assister à son Comité de programmation, sans voix délibérative :

- le Président du Conseil Régional de la Nouvelle-Aquitaine ou son représentant au titre de la fonction d'Autorité de gestion,
- l'organisme payeur,
- les co-financeurs,
- le service instructeur de la région.

### **2.1. L'élection du Président et du Vice-président**

Le Comité de programmation élit le Président du Comité de programmation à bulletin secret.

Le Comité de programmation élit le Vice-président à bulletin secret.

Dans le cas où le candidat à la présidence est issu du collège public, le Vice-Président doit être issu du collège privé. Un candidat à la présidence issu du collège privé peut avoir un Vice-Président public ou privé.

### **2.2. Assiduité des membres, démission et renouvellement**

L'assiduité des membres du Comité est une condition de réussite de la programmation LEADER. C'est pourquoi chaque membre s'engage à participer assidûment au Comité de programmation.

Un titulaire qui a trois absences injustifiées au Comité de programmation pourra être exclu du Comité par le Président du GAL. Au bout de deux absences injustifiées, le titulaire se verra informé par courrier qu'il risque une exclusion définitive à la prochaine absence injustifiée.

Un suppléant qui doit remplacer son titulaire ne justifiant pas ses absences au bout de la troisième se verra exclu du Comité par le Président du GAL. Au bout de deux absences injustifiées, le suppléant se verra informé par courrier qu'il risque une exclusion définitive à la prochaine absence injustifiée.

En cas de démission d'un des membres, un courrier devra être adressé au Président du GAL et au Président du PETR un mois précédant la démission.

En cas de démission du Président du GAL et/ou de son Vice-Président, un courrier devra être adressé au Président du PETR trois mois précédant la démission.

### **3. Responsabilité du Président de la structure porteuse du GAL, du Président du Comité de programmation et de son Vice-Président**

#### **3.1. Le Président de la structure porteuse du GAL**

Le Président de la structure porteuse du GAL est responsable du portage juridique, administratif et financier du GAL. Il est autorisé par son organe délibérant à signer les actes juridiques, administratifs et financiers qui se rapportent au GAL.

Les actes relatifs au fonctionnement du comité de programmation (invitations, comptes-rendus, courriers aux membres du Comité de programmation, courriers à destination des porteurs de projet) seront signés par le Président de la structure porteuse du GAL (qui est également Président du GAL dans le cas où il n'y a pas eu de délégation) et le Président du GAL. Il en sera de même pour la notification d'attribution ou de rejet de la subvention LEADER. Le Président de la structure porteuse et du GAL participe aux événements régionaux, nationaux et européens liés au programme LEADER.

#### **3.2. Le Président du Comité de programmation**

Le rôle du Président du Comité de programmation est de présider et d'animer le Comité de programmation et de veiller au respect du règlement intérieur. Il participe également aux inaugurations des projets financés. Enfin, il participe aux événements régionaux, nationaux et européens liés au programme LEADER.

#### **3.3. Le Vice-Président du Comité de programmation**

Le rôle du Vice-Président est de présider le Comité technique, de remplacer ou d'accompagner le Président du GAL et du Comité de programmation aux inaugurations et aux événements régionaux, nationaux et européens liés au programme LEADER. En cas d'absence du Président du Comité de programmation, le Vice-Président présidera et animera le Comité de programmation.

#### **4. Fréquence des Comités de programmation**

Le Comité de Programmation se réunit à l'initiative de son Président au moins trois fois par an. Selon la programmation, le Président se laisse le droit de réunir le Comité plus fréquemment.

#### **5. Les tâches du Comité de programmation**

Le Comité de programmation doit notamment :

- avoir l'initiative des propositions de programmation des projets Leader ;
- élaborer une procédure de sélection transparente (portée à la connaissance des demandeurs d'aide) et non discriminatoire ;
- définir des critères de sélection des opérations en amont de la sélection des opérations ;
- garantir lors du vote des opérations présentées l'absence de conflits d'intérêt ;
- assurer, lors de la sélection des opérations, la cohérence entre celles-ci et la stratégie de développement local en classant les opérations en fonction de leur contribution à la réalisation des objectifs et valeurs cibles de la stratégie ;
- se voir présenter les avis techniques recueillis par le GAL sur les projets à financer au titre de Leader et statuer sur chacun des projets (programmation, report ou rejet) ;
- évaluer périodiquement les progrès réalisés pour atteindre les objectifs spécifiques de l'intervention et préparer les éléments nécessaires à une évaluation du programme ;
- établir et acter les propositions de modifications de la maquette financière ou du plan de développement / stratégie ;
- examiner les résultats de la mise en œuvre, notamment la réalisation des objectifs fixés pour les différentes fiches-actions, ainsi que l'évaluation continue et à mi-parcours ;
- examiner le suivi financier.

Le processus de sélection des projets Leader est encadré par des dispositions réglementaires. L'Union Européenne indique que le Groupe d'Action Locale (GAL) a pour tâche « d'élaborer une procédure de sélection transparente et non discriminatoire [...] de définir des critères de sélection » (article 34 du règlement R(UE) 1303/2013). L'attribution d'une note (sur 20 points) en fonction de chaque critère est la manière choisie par le GAL pour évaluer les projets présentés. Sur la base d'une grille de critères, le Comité mesure la cohérence de chaque projet en fonction de leur contribution à la réalisation des objectifs visés par la stratégie LEADER 2014-2020 du GAL Landes Nature Côte d'Argent. Cet outil accompagne les membres du GAL lors de l'analyse de l'opération, c'est-à-dire pendant l'audition du porteur de projet lors du Comité de Sélection. A des fins de transparence, il est également transmis en amont au porteur de projet.

Le Comité de programmation auditionne le porteur de projet (présentation + échanges : 30 minutes maximum). Les membres du Comité débattent ensuite sans le porteur de projet. Ensuite, l'avis du Comité technique est restitué par le Président ou l'équipe technique. Un dernier échange entre les membres vient conclure le débat. Enfin, le vote intervient avec plusieurs possibilités :

- **Avis d'opportunité favorable** : un projet obtenant une note moyenne **supérieure ou égale à 12/20** recevra un avis de sélection favorable par le Comité permettant de poursuivre l'instruction et l'engagement de la procédure de conventionnement ;
- **Avis d'opportunité d'ajournement** : un projet recevant une note de **10 à 12/20** sera ajourné en l'état pour des raisons techniques ou autres. Le porteur a la possibilité de représenter son projet « bonifié » devant le Comité ;
- **Avis d'opportunité défavorable** : un projet recevant **une note inférieure à 10/20** sera refusé par le Comité.

Quelle que soit la moyenne obtenue, le Comité pourra émettre des remarques et réserves sur certains aspects du projet.

Les décisions qui sont prises par le Comité de programmation sont enregistrées dans un compte-rendu et envoyées par mail à tous les membres.

Le Comité fixe un délai de **6 mois maximum pour remettre le dossier de subvention complet** après la sélection, pour les projets sélectionnés à partir du comité de programmation du 02/02/2022 et dans le respect des délais du calendrier impartis (cf. calendrier ci-dessous) au regard de l'organisation administrative du Groupe d'Action Locale, de la Région Nouvelle-Aquitaine et de l'Agence des Services et Paiements.

En l'absence de fourniture d'un dossier complet dans ce délai, le dossier pourra être désélectionné et ne bénéficiera alors pas d'aide LEADER. Cette modalité fera l'objet d'un courrier envoyé aux porteurs de projet ayant été sélectionnés à partir de cette date et figurera en préambule de la grille de sélection.

Les dates du tableau, ci-dessous, indiquées en rouge sont des dates ultimes qui doivent impérativement être respectées. Le respect des dates en vert est très fortement conseillé par l'Autorité de gestion afin de garantir une gestion fluide des dossiers.

Tâches	Dates limites
Transmission de la demande d'aide complète au GAL par le porteur de projet	31/12/2022
Transmission de la demande d'aide au GUSI par le GAL	30/04/2023
Transmission de la décision juridique attributive au porteur de projet pour signature	31/10/2023
Signature de la décision juridique attributive du FEADER ( <b>engagement juridique</b> )	31/12/2023
Transmission de la dernière demande de paiement complète au GAL par le porteur de projet	30/06/2024
Transmission de la dernière demande de paiement complète au GUSI par le GAL	31/12/2024
Transmission de la dernière demande de paiement complète à l'ASP par le GUSI	30/06/2025
Date limite de paiement final	31/12/2025

### Condition pour la fin de programmation

#### ➤ 3 critères cumulatifs de sélection en fin de programme

Pour la fin de la programmation LEADER 2014-2020, tous les projets qui ont été déposés et qui vont être sélectionnés, pourront être programmés seulement s'il reste un solde positif dans la maquette financière LEADER et en fonction de leur classement selon 3 critères.

Le classement des projets retenus seront choisis selon 3 critères cumulatifs, soit :

- 1 -CPN obtenues obligatoirement avant le 15 novembre inclus
- 2 -Date demande d'aide préalable
- 3 -Note de sélection

#### Critère CPN

S'il n'est pas respecté, le projet sera exclu des projets en sélection.

#### La date et la note feront l'objet d'un classement :

- **Date demande d'aide préalable**

Nous prendrons en compte les dates de dépôts par ordre chronologique soit 1 point pour le 1er dépôt, puis le 2<sup>ème</sup> 0.90 points, puis le 3<sup>ème</sup> 0.80 points et ainsi de suite.

- **Note de sélection**

Le projet qui aura obtenu la meilleure note se verra attribué 1 point, puis la 2<sup>ème</sup> meilleure note 0.90 points, puis la 3<sup>ème</sup> meilleure note 0.80 points et ainsi de suite.

**Les projets ayant eu le plus de points seront prioritaires pour se voir réserver des crédits restants de la maquette financière LEADER.**

➤ **Complément sur les délais de demande de paiement en fin de programmation.**

Pour respecter le calendrier de fin de programmation, et pour que le service du GAL ait le temps de réceptionner, d'analyser chaque dossier, et d'accompagner chaque porteur de projet, il a demandé de recevoir avant le **31/12/2023**, toutes les dernières demandes de paiement.

## **6. Le fonctionnement des groupes de travail**

Des groupes de travail pourront être mis en place selon les besoins de la programmation (coopération, appels à projet, évaluation... toutes autres thématiques en lien avec la stratégie). Ils seront composés de membres du Comité et d'acteurs locaux extérieurs au Comité. Ils pourront être présidés par les membres du Comité ou le Vice-président.

## **7. Préparation des réunions du Comité de programmation**

### **7.1. Le Comité technique**

En amont du Comité de programmation, un comité technique est mis en place. Il est composé d'experts et est présidé par le Vice-Président. Le Président du Comité de programmation et le Président du GAL peuvent être invités.

Son rôle est d'analyser l'opportunité du projet sous un angle thématique et financier. Ce Comité donnera un avis technique (le porteur de projet est libre ou non de le suivre) qui sera restitué aux membres du Comité de programmation après audition du porteur de projet.

Les convocations à ce Comité sont envoyées par mail 10 jours avant aux financeurs et aux experts et il devra se tenir en moyenne 2 mois avant le Comité de programmation.

## **7.2. La préparation avec le Président du GAL et le Président de la structure porteuse du GAL**

La réunion de préparation du Comité se fera en présence du Président du Comité de programmation et de la structure porteuse et des services techniques LEADER avant l'envoi des convocations pour le Comité de programmation.

Les projets présentés, le retour du Comité technique, l'élaboration de l'ordre du jour, le suivi financier et la programmation sont abordés lors de cette réunion préparatoire.

## **7.3 Envoi des convocations**

Les convocations sont envoyées par mail à tous les membres 10 jours avant le Comité. Celles-ci comporteront :

- le relevé des décisions du précédent Comité ;
- l'ordre du jour ;
- le dossier complet et les synthèses des projets qui sont à l'ordre du jour avec les grilles de sélection ;
- tous documents en lien avec l'ordre du jour (synthèse avancée de la programmation, suivi de la maquette financière...);
- la liste des membres titulaires et suppléants (au début de programmation).

Les membres doivent confirmer leur présence auprès du gestionnaire LEADER. Le titulaire doit avertir son suppléant s'il ne peut pas prendre part au vote.

## **8. Consultation écrite du Comité de programmation**

Lorsqu'une action comporte un caractère urgent, le GAL peut, à l'initiative de son Président, consulter les membres du Comité de programmation par courrier électronique ou postal.

Dans ce cas, les membres donneront leur avis dans un délai de 10 jours ouvrables à compter de la date de réception du courrier/mail de consultation. Pour la validité de la consultation électronique, un accusé de réception doit être transmis. L'absence de réponse d'un membre votant vaut acceptation des éléments à l'ordre du jour de la consultation écrite.

## **9. Secrétariat du Comité de programmation**

Le secrétariat du Comité de programmation sera assuré par le Pays Landes Nature Côte d'Argent. Les services techniques s'assureront de la préparation des documents, du suivi, des rapports, des ordres du jour, des comptes-rendus des séances.

## **10. Le dossier du Comité de programmation**

Les membres du Comité de programmation sont destinataires :

- du compte-rendu et du relevé de décisions du précédent Comité de programmation,
- des projets qui seront soumis en Comité accompagnés des grilles de sélection,
- de l'avancement financier du programme,
- tout document nécessaire au suivi du programme.

Les acteurs qui participent aux groupes de travail et qui ne sont pas membres du Comité de programmation seront destinataires des comptes-rendus du Comité.

## **11. Les décisions du Comité de programmation**

Le Comité de programmation délibère valablement lorsque le principe du double quorum suivant est respecté :

- au moins 50% des membres du Comité de programmation ayant voie délibérante sont présents au moment de la séance ;
- au moins 50% des membres votant lors de la séance du Comité de Programmation appartiennent au collège privé.

Le Comité de programmation pourra décider de voter à main levée ou à bulletin secret les projets.

Si le titulaire et son suppléant sont présents au Comité, seul le titulaire peut voter. Si le titulaire est absent, il doit donner son pouvoir à son suppléant et seulement à lui.

Le vote se fait en l'absence du porteur de projet. Cette règle s'applique également lorsqu'un membre du Comité est porteur de projet.

Enfin, en cas d'intérêt professionnel et personnel en lien avec le dépôt d'un dossier, le membre concerné devra s'abstenir lors du vote du dossier.

Fait le 22/09/2022, à Mimizan.

**Arnaud GOMEZ**

Président du Pays Landes

Nature Côte d'Argent



**Yohann BOUDIN**

Président du Comité de programmation du Pays

Landes Nature Côte d'Argent